



Bien venue !



Guide d'accueil
des nouveaux
Sevransais





➤ EDITO

➤ Chères Sevranaises, chers Sevranaïses

Vous avez choisi de vous installer à Sevrans et nous vous souhaitons tous nos vœux de bienvenue. S'installer dans une nouvelle ville est une épreuve de vie importante à franchir, c'est la raison pour laquelle nous sommes très attachés à faciliter votre intégration dans votre nouveau cadre de vie.

Sevrans est une cité aux origines médiévales dotée d'un patrimoine et d'un environnement préservé mais aussi riche de la diversité de ses habitants, de leurs cultures, de leurs engagements et de leurs talents. Vous remarquerez rapidement que malgré les difficultés, Sevrans est une ville dynamique, engagée, qui sait faire preuve d'audace dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement et qui met tout en œuvre pour devenir une ville qui compte dans la future métropole du Grand Paris.

Mais l'action municipale, c'est aussi la mise à disposition de services, de dispositifs, d'équipements qui vous accompagnent dans votre vie quotidienne et vous permettent de vous exprimer. Ce document a vocation à guider vos premiers pas et à découvrir toutes les richesses et potentialités de votre ville qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, éducatives, citoyennes....

Toute l'équipe municipale et l'ensemble des services municipaux restent à votre disposition pour vous accompagner dans votre nouvelle ville.

Bienvenue à Sevrans, bienvenue chez vous !

Stéphane BLANCHET
Maire de Sevrans

Laurent CHANTRELLE

Maire-adjoint en charge de la modernisation des services au public,
des affaires générales et de l'état civil



> SOMMAIRE

Sevrans en quelques chiffres	> 4
Un peu d'histoire	> 5
Les grands projets	> 6
Sevrans et la citoyenneté	> 8
Sevrans à tout âge	> 14
Sevrans au quotidien	> 22
Sevrans et la culture	> 32
Sevrans et le sport	> 36
Sevrans et la santé/solidarité	> 40
Sevrans et l'environnement	> 44
Les numéros utiles et d'urgence	> 48
Index	> 49



➤ Sevrans en quelques CHIFFRES

➤ POPULATION*

50 480 habitants dont **25%**
ont moins de 14 ans



24 897

et



25 583

71,4 % de population active
(**14,5 %** au chômage)

* Recensement INSEE 2015

➤ 9 QUARTIERS



Beaudottes
Montceuleux - Pont-Blanc
Les Sablons
Freinville
Les Trèfles
Rougemont / Charcot
Primevères/Savigny
Centre-Ville
Perrin

➤ SUPERFICIE



728 hectares

Dont **88** hectares d'espaces verts gérés
par le service des parcs et jardins et

73 hectares gérés
par l'Office National des Forêts

Soit **31 m²** d'espaces verts par habitant

340

ASSOCIATIONS



> Un peu d'HISTOIRE

Vers l'an 700 : Première apparition du nom de Sevrans dont l'origine est mérovingienne.

Vers 1060 : Les religieux de Saint-Martin-des-champs s'installent à Sevrans

En 1577 : Jean Baudot, seigneur d'une partie de Sevrans donne son nom au fief de la Baudotte

Milieu XVII^{ème} siècle : Saint-Vincent de Paul séjourne plusieurs années à Sevrans.

En 1668, la terre de Sevrans est alors en possession de la famille Sanguin et compte de grosses fermes : Rougemont, Montceaux, la Fossée, les Beaudottes.

XIX^{ème} siècle : De grands changements s'opèrent

1803 : Napoléon Bonaparte, alors 1^{er} consul, ordonne le percement du canal de l'Ourcq par des prisonniers de guerre prussiens qui ouvrira à la navigation en 1822.

Plus tard, l'installation de la voie ferrée Paris-Soissons donne de l'élan à l'essor démographique.

1873 : Création de la Poudrerie Nationale

1881-1890 : Alfred Nobel installe son laboratoire dans le domaine du Fayet (l'ancienne Mairie)

1891 : Création de Westinghouse et émergence du quartier Freinville, usine de freins.

1900 : Sevrans compte 1164 habitants

XX^{ème} siècle : Kodak

1914-1920 : Sevrans s'intègre à la banlieue, à travers notamment le développement du premier groupe de lotissements.

1925 : Création des usines Kodak, usines de traitement de la photographie

1930 : Sevrans compte 10 000 habitants

1939-1945 : Pendant la seconde guerre mondiale, les usines Westinghouse et la Poudrerie Nationale sont des phares de la lutte contre les Nazis.

Après la Guerre : La ville retrouve son rythme industriel avec le développement des équipements publics et de l'habitat notamment.

Fin des années 1950 : Achèvement de l'hôpital intercommunal d'Aulnay, Sevrans et Villepinte

1960-1975 : Développement du logement collectif et social (Cités Perrin, Rougemont, haute et basse de Logirep, Beaudottes, Montceaux, résidence Isabelle...), construction d'établissements scolaires (Collège Paul-Painlevé, Evariste-Galois), création du centre commercial BeauSevrans desservi par la gare des Beaudottes située sur la nouvelle voie souterraine du RER reliant Paris à Roissy-en-France. Se développe ensuite une zone plus pavillonnaire comme en témoigne le quartier des Sablons.

Dans les années 80/90 : Construction des collèges Georges-Brassens et la Pléiade, du lycée Blaise-Cendrars. Dans le domaine des loisirs et du sport, ouverture de la Cité des sports.

Ce mouvement s'accompagne d'un phénomène de désindustrialisation avec la fermeture de la Poudrerie Nationale en 1973, des laboratoires Kodak en 1993 et de l'usine Westinghouse en 1995. La reconversion des sites industriels s'amorce. Celle de la Poudrerie est assurée puisque les 94 hectares du parc et le musée installé dans un bâtiment de l'ancienne usine offrent un espace important de promenades et de loisirs. Après des années d'attentes, le rachat en 2002 des terrains Kodak par la société a permis la démolition des bâtiments et la dépollution de l'ensemble du site, à l'instar de la ZAC Westinghouse qui voit son aménagement évoluer en véritable quartier et lieu de vie.

Aujourd'hui, Sevrans

Grâce à une maîtrise financière, Sevrans est entrée dans une nouvelle ère. Avec l'arrivée des deux gares du Grand Paris Express et le projet Sevrans Terre d'Avenir, c'est tout le territoire sevransais qui se reconstruit au rythme du dynamisme et des ambitions de ses habitants, des acteurs locaux et de l'ensemble des partenaires institutionnels.

Voir Grands projets p. 6-7

Archives municipales

28, rue Henri-Becquerel - Tél. : 01 41 52 45 02
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45 (15h30 le vendredi)

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur archives-municipales.ville-sevrans.fr

> Les grands projets URBAINS

SEVRAN TERRE D'AVENIR



La ville de Sevrان et Grand Paris Aménagement ainsi que l'agence LIN (Finn Geipel), se sont associés pour porter un projet de grande ampleur, une nouvelle vision urbaine du territoire sur les quinze ans à venir : Sevrان Terre d'Avenir.

En lien avec le contrat de développement territorial Est Seine-St-Denis et avec l'arrivée des deux gares du Grand Paris Express, Sevrان Terre d'Avenir conjugue renouvellement urbain et aménagement sur près de 120 ha. En s'appuyant sur les atouts de la ville (2 nouveaux quartiers avec les gares du Grand Paris Express, une réserve foncière exceptionnelle notamment les 35 ha des terrains Montceuleux, un ensemble de parcs et d'espaces verts qui s'insèrent dans l'arc paysagé de Seine-Saint-Denis...), le projet Sevrان Terre d'Avenir comprend l'aménagement de trois quartiers : le centre-ville, Montceuleux et Beaudottes.

Aux Beaudottes, un quartier commercial, numérique et éco-

nomique avec le développement d'immobilier d'entreprise et de logements, la restructuration du centre commercial Beau Sevrان et l'implantation de nouveaux équipements culturels dédiés aux pratiques numériques.

Du côté de Montceuleux, le quartier ambitionne de devenir un pôle sports et loisirs avec la création du projet Terre d'eaux qui relie les espaces paysagers et naturels (terrains Montceuleux, parc de la Poudrerie, canal de l'Ourcq). (Voir plus bas)

Enfin au centre-ville, autour de la gare Sevrان-Livry, un quartier urbain mixte comprenant des logements et des locaux d'activités au sein d'un ensemble paysager bordé par le canal de l'Ourcq et le parc des Soeurs.

Sevrان Terre d'Avenir, c'est donc une occasion unique de développer l'attractivité de la ville. Tout en affirmant son identité de ville verte, le projet permettra de conforter Sevrان comme un lieu de destination tourné vers les loisirs, le sport, la nature sans oublier la formation et l'emploi.

SEVRAN TERRES D'EAUX

En 2016, un large appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » a été lancé par la société du Grand Paris, la préfecture et la Métropole. Un grand concours destiné à développer

des projets, des équipements, des infrastructures de proximité. C'est en octobre 2017, que le projet Terres d'eaux est retenu parmi les 57 sites sélectionnés.

Situé sur les 32 hectares des terrains Montceuleux, le projet Terres d'eaux qui s'intègre au projet Sevrان Terre d'Avenir, a pour ambition d'ici 2023 de devenir un véritable écosystème où se mêlent harmonieusement, habitat, nature et sports avec comme fil conducteur, un élément : l'eau.



Elaboré par Linkcity, le projet prévoit ainsi :

- la création d'un parc métropolitain intégré aux espaces naturels existants (parc de la Poudrerie, plaine Montceuleux, canal de l'Ourcq...) et proche des deux futures gares du Grand Paris Express.
- la création d'une base d'activités nautiques de 9 hectares dédiée à la glisse autour de 3 bassins comprenant notamment une vague de surf artificielle sur près de 22 000 m² et un équipement indoor permettant de s'initier au kayak, paddle et autre ski nautique ou

wakeboard pour faire de Sevran, le royaume de la glisse et lui permettre de devenir site d'entraînement de ski nautique et de surf.

- la création d'un nouveau quartier mêlant logements, de commerces ainsi que de nouveaux équipements publics.

Une opération urbaine d'envergure, cohérente, innovante mais qui s'inscrit dans une réelle démarche écologique et qui devrait transformer le visage et l'image de la ville.

LES GARES DU GRAND PARIS EXPRESS



Avec 200 km de lignes automatiques et 68 gares, le Grand Paris Express est le plus grand projet urbain en Europe. Parmi les 4 nouvelles lignes connectées au réseau de transport existant, la ligne 16 parcourra l'est de la Seine-St-Denis, de St Denis à Noisy-Champs en passant par Sevran. D'ici 2024, 2 nouvelles gares interconnectées avec le RER B seront créées à Sevran-Livry et Sevran Beaudottes.

L'implantation de ces deux gares annonce la revitalisation de la ville et engage une dynamique de transformation profonde qui fera de Sevran, un véritable lieu de destination au sein de la métropole parisienne.

Plus d'informations sur www.societedugrandparis.fr

LE CENTRE-VILLE



Entre les rues Roger-le-Maner, Auguste-Crétier et Gabriel-Péri, le projet Crétier vise à repenser le centre-ville pour le rendre plus attractif mais aussi plus fluide en terme de circulation et de stationnement. Il s'agira notamment de créer une nouvelle place publique et piétonne avec des commerces et des services situés en pied d'immeuble. L'offre de stationnement sera repensée tout en facilitant les circulations douces (bus, vélo...). Un programme immobilier ne dépassant pas 4 étages, accessibles en locatif et à la propriété viendra compléter le projet qui s'inscrit par ailleurs dans le cadre du projet urbain Sevran Terre d'Avenir. Côté paysager, la circulation piétonne sera plus visible avec la création d'une traversée végétale (ou rue jardin) qui fera la jonction entre les rues Auguste-Crétier et Gabriel-Péri.

LA RÉNOVATION URBAINE

Depuis 2003, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) apporte son aide financière aux collectivités territoriales pour mener des projets de réhabilitation de certains quartiers. A Sevran, plusieurs opérations de renouvellement urbain ont ainsi été menées sur les quartiers Rougemont, Beaudottes et Montceuleux Pont-Blanc dans le cadre de l'ANRU 1.

En février 2014, un nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) est mis en place pour les 10 ans à venir. A l'échelle du territoire de Paris Terres d'Envol, le grand quartier Aulnay-sous-Bois/Sevran et le quartier Rougemont sont notamment concernés.

Le projet Grand Quartier

Il rassemble les quartiers Gros Saule d'Aulnay-sous-Bois et les Anciennes Beaudottes-Savigny de Sevran pour ne constituer qu'un seul périmètre de projet et créer ainsi un schéma de cohérence et une vision d'ensemble pour décroïsonner les quartiers et reconnecter les habitants aux futures gares du Grand Paris.

Pour Sevran, le projet se construit autour d'un parc urbain appelé « Champ libre » qui accueillera une vaste plaine ouverte, une plaine de jeux et un espace dédié aux sports. Des opérations de démolition, de réhabilitation et de reconstruction sur le patrimoine social seront également programmées afin d'ouvrir le quartier autour de l'avenue Dumont d'Urville comme axe structurant du projet.

Sur Rougemont/ Charcot

L'intervention sur le quartier de Rougemont/Charcot s'inscrit dans la continuité de l'ANRU 1. Il s'agit de parfaire les restructurations déjà engagées notamment sur le secteur Brossolette avec la poursuite de la restructuration du centre commercial (rénovation du bâti, reconfiguration des voies de circulation, requalification des espaces publics...) mais aussi sur le secteur Charcot avec des interventions sur le patrimoine Logirep (réhabilitation du bâti) et sur les espaces extérieurs (résidentialisation, places de stationnement...).



Sevrans et la CITOYENNETÉ



La Gestion urbaine de Proximité (GUP)

La GUP est un dispositif municipal permettant d'améliorer le cadre de vie et de mieux vivre au quotidien dans son quartier. Des visites GUP régulières sont organisées avec les services de la ville, les bailleurs, les habitants, les copropriétés, les associations de quartier) pour repérer les problèmes de propreté, d'éclairage, d'espaces verts, de sécurité, de stationnement... et réfléchir ensemble à des réponses adaptées.

Voir p. 12

Les commissions municipales

Le rôle des commissions municipales est d'étudier les questions soumises au Conseil municipal, sur lesquelles elles émettent un avis. Véritables lieux d'échanges et de propositions, elles sont au nombre de 3 à Sevrans : développement durable et urbanisme / politique éducative, sportive et culturelle / finances dont la vice-présidence est assurée par un conseiller municipal d'opposition.



L'espace Vos Démarches

Pour réaliser vos démarches administratives en ligne (acte d'état civil, livret de famille, pré inscription en crèche, changement de nom ou d'adresse...) mais aussi gérer votre espace famille (inscriptions aux activités périscolaires, payer et consulter ses factures...), rendez-vous sur www.ville-sevrans.fr - Rubrique Vos démarches. Un espace privé et sécurisé pour vous simplifier les démarches administratives du quotidien.



Les villes du territoire

Sevrans fait partie depuis le 1^{er} janvier 2016 du nouveau territoire Paris Terres d'Envol (T7) intégré à la Métropole du Grand Paris. Une nouvelle organisation institutionnelle composée de 7 autres villes : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc Mesnil, Dugny, Le Bourget, Tremblay-en-France et Villepinte.

Une vie associative riche

La dynamique d'une ville se mesure souvent à la richesse de son tissu associatif. A Sevrans, près de 350 associations prennent une part active au développement du sport, de la culture, de la solidarité, de la vie de quartier... Le forum des associations appelé « Jour de Fête », début septembre, est l'occasion de les découvrir.



La concertation au cœur des projets

Pour ses plus grands projets, la ville de Sevrans compte sur ses meilleurs experts : les habitants. Différents instants de concertation, de co-construction ou d'information sont organisés durant l'année et permettent d'échanger et d'avancer ensemble sur les projets à venir et les sujets du quotidien.

> Vos ÉLUS

■ Stéphane BLANCHET, Maire



HÔTEL DE VILLE

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire
24 avenue du Général-Leclerc - Tél. : 01 41 52 52 00
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h, Samedi, de 8h30 à 12h
Vendredi, de 13h30 à 18h, Samedi, de 9h30 à 12h

■ LA MAJORITÉ MUNICIPALE



Jean-Pierre LABORDE

1^{er} Adjoint

En charge de l'amélioration du cadre de vie, des travaux et des sports



Elsa WANLIN

2^e Adjointe

En charge des politiques éducatives, des relations sociales et de l'intercommunalité



Mathieu GRAMFORT

3^e Adjoint

En charge du développement durable, de l'écologie urbaine, du suivi du PCET, de la transition énergétique et des politiques jeunesse



Najat MABCHOUR

4^e Adjointe

En charge du suivi du projet Terre d'Avenir et de la gestion urbaine de proximité



Bernard PORTEL

5^e Adjoint

En charge des politiques de l'habitat et du logement, de la rénovation urbaine et de l'assainissement



Jean-François BAILLON

6^e Adjoint

En charge des politiques de l'emploi, de l'insertion, des formations et des relations avec la Métropole



Franciane MANDRET

7^e Adjointe

En charge des finances et du suivi budgétaire



Ali JIAR

8^e Adjoint

En charge du développement économique, commercial et du numérique



Tân TRAN

9^e Adjointe

En charge des politiques de santé et de prévention



Patrice ADOLPHE

10^e Adjoint

En charge de la démocratie locale, de la vie associative et des fêtes et cérémonies



Nathalie BAYON

11^e Adjointe

En charge de la tranquillité publique et de l'accès aux droits



Laurent CHANTRELLE

12^e Adjoint

En charge de la modernisation des services au public, des affaires générales et de l'état civil



Eléonore ACHETSAMIN

13^e Adjointe

En charge des solidarités et des politiques sociales et d'inclusion



Stéphane GATIGNON

Délégué

En charge du projet Terre d'Eaux
et aménagement des pôles gares



Gisela CHAUVET

Déléguée

En charge de la petite enfance
et des PMI



Dominique MERIGUET

Délégué

En charge des achats, des marchés publics
et du suivi des projets de la ville



Maurice GEBAUER

Délégué

En charge des fonds solidarité logement
et prévention des expulsions locatives



Thoraya AMRANI

Déléguée

En charge de l'enfance
et la lutte contre les discriminations



Abdillah IBRAHIM



Bénédicte CHAUVELOT



Aysun CEYLAN



Robert WATTEZ



Danièle ROUSSEL



Lakhdar FEMMAMI



Isabelle BARITAUD



Véronique MOREIRA



Alcanjero-rocha TAVAREZ



Alphiline LOCKO



Dalila ARAB



Mireille SAKI



Charles CHICOT



Vincent WOUTERS

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Jean-Louis DAUVET



Brigitte BERNEX



Gilles BOITTE



Nicole VALEANU



Clémentine AUTAIN



Mériem BENAMMOUR



Jean-François BACON



Patrice SINAUD



Philippe GEFFROY



Alex DUVALLOIN



Ornella EVANGELISTA

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Sauf exception, les séances du conseil municipal sont publiques et libres d'accès. L'occasion de suivre au plus près l'actualité de la vie politique locale. Les dates des séances du conseil municipal, ainsi que l'intégralité des décisions et délibérations, sont affichées sur le site Internet de la ville www.ville-sevrain.fr

> La CITOYENNETÉ

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

PÔLE CITOYENNETÉ

10, av. Salvador-Allende
Tél. : 01 41 52 43 52

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et 14h à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Les comités de quartier et les conseils citoyens

Les comités de quartiers et conseils citoyens sont des espaces de consultation, de dialogue entre les habitants et la municipalité.

Ils permettent aux habitants d'être informés de la vie de leur quartier ainsi que des grands projets structurant la ville. Les avis, les idées, les propositions permettent d'enrichir les projets municipaux, de promouvoir le quartier et de valoriser le cadre de vie (environnement, transport, sécurité, animations...)

4 comités de quartiers

- Primevères Savigny
- Quartiers Sud
- Sablons
- Centre-ville/Perrin

3 conseils citoyens

- Beaudottes
- Montceaux Pont-Blanc
- Rougemont

Les conseils citoyens et comités de quartier sont ouverts à tous les habitants et habitantes de Sevrans, quelle que soit leur ori-

gine et leur âge (à partir de 15 ans). Les personnes travaillant sur le quartier, professions libérales, commerçants, services publics, sont également les bienvenues pour discuter de leur vécu professionnel du quartier. Le rôle, la désignation, le statut des conseillers de quartier sont définis par une charte pour la participation citoyenne.

LES COMITÉS D'USAGERS

Pour que les habitants soient acteurs de leurs projets, chacune des 3 maisons de quartiers (Rougemont, Marcel-Paul, Edmond-Michel) bénéficient d'un comité d'usagers. Une instance démocratique qui permet aux usagers des maisons de quartier de contribuer au projet social, d'être acteur de la vie locale et de la structure en faisant avancer les initiatives individuelles et collectives.

Plus de renseignements dans les maisons de quartier. Voir p. 30

LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Services techniques
26, avenue du General-Leclerc
Tél. : 01 49 36 51 30

Voir p. 8

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Que ce soit pour pratiquer une activité sportive, donner de son temps, aider son prochain ou développer ses talents artistiques, il y a forcément une association pour vous.

Retrouvez l'annuaire des associations sevranaises sur le site Internet www.ville-sevrans.fr

Si vous souhaitez vous engager activement dans la vie associative, créer votre propre association, il vous faut :

- Déclarer l'association

Soit auprès de la Sous-Préfecture du Raincy
Bureau de l'Administration Générale et des Associations
55, avenue Thiers au Raincy
Soit en ligne sur le site www.service-public.fr/associations

- Enregistrer l'association en mairie

Ce qui vous permettra d'être référencé dans l'annuaire des associations et pouvoir ainsi prétendre à différentes aides et subventions.

Direction de la Communication
5, rue Roger-Le-Maner à Sevrans
Tél. : 01 41 52 42 30





LES DÉMARCHES CITOYENNES

L'inscription sur les listes électorales

Pour participer aux prochaines échéances électorales, en étant nouvel arrivant à Sevrans ou en cas de déménagement même à l'intérieur de la commune, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la ville (avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante).

Le recensement citoyen (recensement militaire)

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat ou ambassade de France lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés. Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Pour effectuer vos démarches citoyennes, rendez-vous

- Sur www.ville-sevrans.fr - Rubrique Vos démarches
- A la Direction de la Population au centre administratif Paul-Eluard
26, av. du Général-Leclerc
Tél. : 01 49 36 52 00
Lundi : fermé
Mardi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h
Vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h30
Samedi : de 8h30 à 11h30

LE TERRITOIRE PARIS TERRES D'ENVOI

Etablissement public territorial Paris Terres d'Envoi

50, Allée des Impressionnistes
ZA Paris Nord 2
93420 Villepinte

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Adresse postale : BP 10018 - 93601 Aulnay-sous-Bois

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Sevrans fait partie du territoire Paris Terres d'Envoi (T7) lui-

même intégré à la Métropole du Grand Paris composée de 12 territoires.

Certaines compétences assignées par la loi mais jusque là du ressort de la ville ont été transférées au territoire via l'établissement public territorial Paris Terres d'Envoi.

Cinq compétences sont propres à l'établissement public territorial :

- La politique de la ville
- Le plan local d'urbanisme
- Le plan climat-air-énergie
- L'eau et l'assainissement
- La gestion des déchets ménagers et assimilés

Trois compétences sont partagées avec la Métropole du Grand Paris :

- l'aménagement de l'espace métropolitain
- la politique locale de l'habitat et du logement
- le développement et l'aménagement économique

Voir aussi p. 7



➤ Sevrans à tout ÂGE



➤ Du bon, du bio dans les assiettes

Avec près de 3000 repas servis par jour, la ville de Sevrans a choisi de garantir au plus grand nombre une alimentation saine et de qualité qui dépasse souvent les exigences légales : 40 % de produits bios, du pain bio provenant d'un artisan sevransais, des légumes majoritairement d'origine locale, des viandes françaises, labellisées et supérieures, deux plats principaux au choix pour tous les élèves afin de réduire le gaspillage alimentaire.



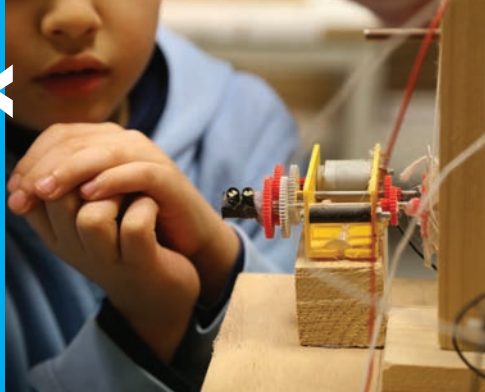
◀ La commission d'attribution en crèche

L'admission pour un mode d'accueil se fait après inscription sur liste d'attente (dès le 5^{ème} mois de grossesse) et décision de la Commission d'Admission à un Mode d'Accueil qui se réunit annuellement en mai. Les parents sont informés de la décision uniquement par courrier à la fin du mois de mai. Attention, les crèches ne sont pas sectorisées.

La Maison des Découvertes

Parce la curiosité n'est pas un vilain défaut, la Maison des Découvertes, rattachée au service Enfance de la ville, propose toute l'année, de multiples activités liées aux sciences, techniques et au jeu. Robotique, électricité, modélisme et autres ateliers scientifiques sont au programme dès 5 ans. Rendez-vous en famille ou entre amis, côté ludothèque pour découvrir toute une palette de jeux de société ou participer aux soirées jeux.

Voir p. 19



La bourse au permis de conduire

Obtenir le permis de conduire est un avantage réel pour accéder à l'emploi et à l'autonomie, mais c'est aussi souvent un investissement important. La ville de Sevrans et Paris Terres d'envol aident ainsi les jeunes Sevransais de 18/30 ans à financer à hauteur de 1000 € l'obtention du permis de conduire en contrepartie d'un engagement de 70 heures dans une activité citoyenne.

Voir Point Information Jeunesse p. 19



Le banquet des retraités

Chaque année, tous les retraités sevransais sont conviés au grand banquet organisé par Sevrans-Séniors. Un moment fort de convivialité pour se divertir seul(e), en couple et entre amis.

Un magnifique déjeûner-spectacle suivi d'une après midi dansante animée par un orchestre sont proposés tout au long de cette journée exceptionnelle et gratuite.



Le soutien aux jeunes entreprises

Le développement économique local passe par le soutien aux jeunes entreprises qui font le choix de s'implanter à Sevrans. Pour les aider à bien démarrer, une pépinière d'entreprises située en zone franche a été installée et leur propose des services (courrier, photocopieurs, Internet...) et surtout des bureaux adaptés moyennant un loyer très modéré pour une durée maximale d'environ 4 ans.

Voir Direction du Développement économique p. 20



➤ La petite ENFANCE

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

2, rue Paul-Langevin
Tél. : 01 41 52 42 40
Du lundi au vendredi, de 9h à
12h30 et de 13h à 17h30

ACCUEIL RÉGULIER

La crèche familiale Gabriel-Péri

1 bis, rue Gabriel-Péri
Tél. : 01 41 52 40 16
Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Les enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles employées par la ville. Ils bénéficient de temps de regroupement collectif, dans les locaux de la crèche familiale.

La crèche mixte

La maison des Colombes (familiale et collective)

2, allée Toulouse-Lautrec
Tél. : 01 41 52 48 60
Ouverte du lundi au vendredi de
7h à 19h

Cette structure propose un accueil au domicile d'assistantes maternelles (employées par la ville) venant 2 à 3 demi-journées par semaine avec les enfants sur la structure collective, afin qu'ils s'y intègrent naturellement à temps plein autour de l'âge de deux ans.

La Crèche municipale

« Les Colibris » (collective)

1, allée Cézanne
Tél. : 01 43 83 84 62
Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Le multi-accueil municipal

« Le Pavillon aux Histoires » (collective)

1, avenue de Livry
Tél. : 01 41 52 43 70
Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Le multi-accueil municipal

« Pont-Blanc » (collective)

4, allée des Iris
Tél. : 01 41 52 43 94
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

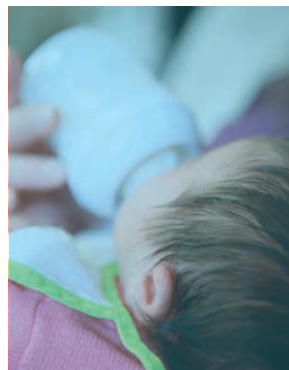
Les multi-accueil associatifs - Auteuil Petite Enfance (collective)

Les Roses

28, av. Montceleux - 10 places
Tél. : 09 72 60 79 11

Au fil de l'eau

9, rue Bougainville - 10 places
Tél. : 09 72 61 19 04
Du lundi au vendredi de 7h30 à
18h30



LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES INDÉPENDANTES

Les assistantes maternelles indépendantes peuvent accueillir de un à trois enfants, parfois quatre à leur domicile. Celles-ci sont agréées et formées par Le Département de Seine-Saint-Denis et sont suivies sur le plan professionnel par une équipe de la Protection Maternelle et Infantile. Vous pouvez obtenir la liste des assistantes maternelles et tout renseignement concernant leur l'emploi auprès :

- du *Secrétariat des Assistantes Maternelles (SAM)*

15 bis, rue Salvador-Allende - Tél. : 01 43 84 20 39 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h

- des *Relais Petite Enfance (RPE)*

Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'accueil, d'information, d'accompagnement pour les assistantes maternelles indépendantes, les parents et les enfants. Le matin, dans un lieu adapté, les RPE favorisent la socialisation des enfants et les échanges professionnels entre assistantes maternelles. L'après-midi, les RPE reçoivent les assistantes maternelles et les parents sur rendez-vous pour des informations et un accompagnement individuel. Ils proposent également des accueils parents/enfants une fois par semaine.

- Relais Petite Enfance Pont Blanc - 4, allée des Iris - Tél. : 01 41 52 43 89

- Relais Petite Enfance Les Beaudottes - 4, allée la Pérouse - Tél. : 01 41 52 43 31

ACCUEIL OCCASIONNEL

La halte-jeux municipale

Gabriel-Péri

1 bis, rue Gabriel-Péri
Tél. : 01 41 52 40 16
Ouverte en demi-journées de
9h à 12h et de 14h à 17h

La halte-jeux municipale Relais

Petite Enfance Les Beaudottes

4 allée La Pérouse
Tél. - 01 41 52 43 31
Ouverte en demi-journées de
8h30 à 11h30 et de 13h30
à 16h30

La Crèche municipale

« Les Colibris » (collective)

1, allée Cézanne
Tél. : 01 43 83 84 62

Le multi-accueil

municipal Pont-Blanc

4 allée des Iris
Tél. - 01 41 52 43 94
Ouvert en demi-journées de
8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Les multi-accueil associatifs -

Auteuil Petite-Enfance

Voir ci contre

**Pour l'accueil occasionnel,
les inscriptions sur liste
d'attente se font directement
auprès des directrices
de structure.**



INSCRIPTIONS

L'admission pour un mode d'accueil se fait après inscription sur liste d'attente (de janvier à juillet à partir du 5^{ème} mois de grossesse) et décision de la Commission d'Admission à un Mode d'Accueil qui se réunit annuellement en mai. Les parents sont informés de la décision uniquement par courrier à la fin du mois de mai. Attention, Les crèches ne sont pas sectorisées.

Renseignements auprès des lieux d'accueils :

- **Au pôle administratif Paul-Langevin**
2, rue Paul-Langevin
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h, le samedi de 8h30 à 11h30
- **Au pôle administratif Paul-Eluard**
26, avenue du Général-Leclerc
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, le vendredi jusqu'à 18h,
le samedi de 8h30 à 12h
- **Au pôle urbain**
1, rue Henri-Becquerel
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h
Le samedi de 8h30 à 12h
- **A l'Hôtel de ville**
28, avenue du Général-Leclerc
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h

LES CENTRES DE PMI

Voir p. 42

➤ L'enfance et la JEUNESSE

DIRECTION ENFANCE-ENSEIGNEMENT-JEUNESSE

Pavillon aux Histoires

1, avenue de Livry

Tél. : 01 41 52 41 55

Le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le mercredi et jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le vendredi et samedi, de 8h30 à 12h

Les rythmes scolaires

Suite à une large concertation sur les rythmes scolaires, les 6700 élèves sevranaïses depuis la rentrée 2018 sont repassés à la semaine de quatre jours.

Les jours de classe sont donc organisés le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les accueils péri-scolaires quant à eux accueillent les enfants à partir de 7h15 jusqu'au début de la classe puis de 16h30 à 18h45 (ateliers leçons et/ou éducatifs de 16h30 à 17h45 en élémentaire puis de 17h45 à 18h45 pour l'accueil du soir).

Les centres de loisirs et clubs loisirs

Les centres de loisirs maternel et primaire accueillent les enfants de 2 ans et demi à 11 ans.

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 7h15 à 18h45 (sortie possible à partir de 17h pour les enfants partant avec leurs parents). Possibilité

d'accueil en demi-journée (matin et/ou après-midi) avec ou sans repas.

Les clubs loisirs présents dans 6 quartiers de la ville (Beaudoctes, Rougemont, Pont-Blanc, quartier Sud, centre-ville et Sablons) accueillent les 6-12 ans pour des activités ludiques, des sorties ou des ateliers. A la différence des centres de loisirs, les enfants s'inscrivent en début de semaine des vacances scolaires pour une ou plusieurs activités de leur choix parmi celles proposées.

Uniquement pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le soutien scolaire

La ville de Sevrans a mis en place plusieurs dispositifs destinés à venir en aide aux enfants et aux jeunes éprouant des difficultés d'ordre scolaire. Le but est d'encourager les apprentissages et de lutter contre le décrochage scolaire. Parmi eux :

Les clubs lectures/écriture s'adressent aux élèves de CP de certaines écoles (hors REP) présentant des faiblesses dans l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture. Composés de 5 enfants maximum, les clubs fonctionnent après la classe jusqu'à 18h et sont entièrement gratuits.

Le contrat local d'accompagne-

ment scolaire (CLAS) est un dispositif gratuit mis en place dans les 3 maisons de quartiers, qui offre aux élèves d'élémentaire, de collège ou de lycée de bénéficier un temps d'accompagnement après les cours, pour les révisions, les devoirs, les bonnes méthodes de travail...

Renseignements dans les maisons de quartier pour les jours et horaires

Autre dispositif, le dispositif d'Accueil des Collégiens Temporairement Exclus (ACTE) mis en place en partenariat avec le Conseil Départemental et l'Education Nationale qui vise à prendre en charge les élèves dès la première exclusion temporaire de leur collège et de proposer un temps de réflexion et de remobilisation. Un accompagnement est donc proposé afin d'éviter que les collégiens soient livrés à eux-mêmes et retrouvent le chemin d'une scolarité apaisée.

Renseignements à la Direction Enfance-Enseignement-Jeunesse



LA MAISON DES DÉCOUVERTES

45, rue Danton

(entrée sur le parking de l'école St- Exupéry)

Tél. : 01 41 52 44 80

Le mercredi, samedi et pendant
les vacances scolaires

- Atelier Sciences, de 13h30
à 14h30 (5 à 7 ans), de 14h30
à 16h (8 à 12 ans), de 16h à
17h30 (12 ans et +)

- Ludothèque, de 13h30 à
17h30 (pour tous)

Le mardi, jeudi, vendredi
pendant la période scolaire

- Ludothèque, de 16h30 à 18h

Voir aussi p. 15

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

23, av. du Général-Leclerc

Tél. : 01 41 52 44 71

Le lundi de 9h30 à 13h, le mardi
de 9h30 à 12h et 13h30 à 17h,
le mercredi de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 18h, le vendredi de
9h30 à 12h et de 13h30 à 19h

Fermé au public le jeudi

Et pendant les vacances scolaires
Du lundi au vendredi 9h30 à 12h
et 13h30 à 17h

Le Point Information Jeunesse
est un espace gratuit d'accueil
et d'information où les 16/25
ans ont accès à une information
complète sur les domaines qui
les concernent (orientation profession-
nelle, jobs d'été, loisirs, logement...), bé-
néficient de services gratuits (or-
dinateur, accès internet...) ou d'aides
personnalisées (montage de projet,
rédaction CV et lettres de motivation,
bourse au permis de conduire etc).

LES ANTENNES JEUNESSE

Les antennes jeunesse ac-
cueillent gratuitement les jeunes
Sevranaïes âgés de 12 à 17 ans
toute l'année y compris pendant
les vacances scolaires pour des
activités sportives, culturelles ou
de loisirs.

Quartier Beaudottes

18, av Dumont-d'Urville

Tél. : 01 41 52 42 87

Quartier Centre Ville

23, av du Général-Leclerc

Tél. : 01 41 52 40 90

Quartier Rougemont

Au centre de loisirs Matisse

1, allée Alfred-Nobel

Tél. : 01 43 83 82 66

Quartier Pont Blanc

Au centre de loisirs Villon

Allée des Iris

Tél. : 01 43 83 12 07

LES MAISONS DE QUARTIERS

De nombreuses activités sont
proposées en direction des
tout-petits, des enfants et des
jeunes mais aussi des familles ou
des séniors dans les 3 maisons
de quartier (aide aux devoirs,
sorties, ateliers...).

Voir p. 30



➤ La formation et L'EMPLOI

■ **PLATEFORME INITIATIVE EMPLOI (PEIF)**

10, av. Salvador-Allende

Tél. : 01 41 52 13 96

Equipement de la ville de Sevrans, la PEIF est un service public gratuit qui propose aux Sevransais à la recherche d'un emploi, un accompagnement pour construire un projet professionnel, trouver une formation adaptée et/ou décrocher un emploi.

3 structures interviennent dans le champ de l'emploi et de l'insertion :

Compétences emploi

Tél. : 01 41 52 13 96

Ouvert à tout Sevransais en recherche de formation ou d'emploi

Du lundi au jeudi, de 8h30 à

12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h30 à 12h30 /

Fermé au public l'après-midi

Cyber espace du lundi au

vendredi, de 9h à 12h

La Mission Locale intercommunale

(Sevrans, Tremblay-en-France, Villepinte)

Tél. : 01 41 52 13 90

S'adresse aux 16/25 ans sortis du système scolaire

Le lundi, de 8h45 à 12h30 /

Fermé au public l'après-midi

Du mardi au jeudi, de 8h45 à

12h30 et de 13h45 à 17h30

Le vendredi, de 8h45 à 12h30 /

Fermé au public l'après-midi

■ **Le Projet Insertion Emploi**

Tél. : 01 41 52 43 93

Accompagne les bénéficiaires du RSA de Sevrans

Le lundi, de 9h à 12h30 /

Fermé au public l'après-midi

Du mardi au jeudi, de 9h à

12h30 et de 13h30 à 17h

Le vendredi, de 9h à 12h /

Fermé au public l'après-midi

■ **AIDE AUX ENTREPRISES**

Créer son entreprise

Territoire Terres d'envol

Tél. : 01 48 17 86 60

Conseils, accompagnement, financement, aides aux démarches administratives et juridiques

Aide aux jeunes entreprises

Direction du développement économique

1, rue Henri-Becquerel

Tél. : 01 41 52 71 75

Voir aussi p. 15



Les SÉNIORS



SEVRAN-SÉNIORS

17, rue Lucien-Sampaix
Tél. : 01 41 52 47 50

Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h45

A Sevrans la retraite ne rime pas avec ennui ou morosité.

Tout au long de l'année, le service municipal Sevrans-Séniors offre un panel d'ateliers, de cours, d'activités culturelles, sportives mais aussi de sorties, de spectacles, de séjours et de services qui favoriseront les découvertes, les rencontres et les échanges.

Voir aussi p. 15



LES ESPACES

Tous les jours, les espaces Sevrans-Séniors accueillent les seniors pour le déjeuner dans une ambiance conviviale. L'après-midi, ils se transforment en espace récréatif pour le plaisir de se retrouver et de vivre des moments agréables : jeux de cartes, ateliers cuisine ou créatif, jeux de mémoire, projection de film, billard...

Espace Le Bois-du-Roi

17, allée de la Smala
Tél. : 01 43 85 43 85

Situé dans le quartier de Freinville, l'espace du Bois-du-Roi accueille une soixantaine de personnes. Il est équipé d'un terrain de pétanque, d'une salle de billard et d'une bibliothèque. Fermé pendant les congés scolaires.

Espace Louis-Blézy

8, rue Roger-Le-Maner
Tél. : 01 41 52 49 60

Situé en centre-ville dans le même bâtiment que le Centre Municipal de Santé, l'espace Louis-Blézy est également un

lieu d'échanges, de rencontre et dispose principalement d'une salle commune (équipée d'une télévision et climatisée) pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes et d'une cuisine moderne.

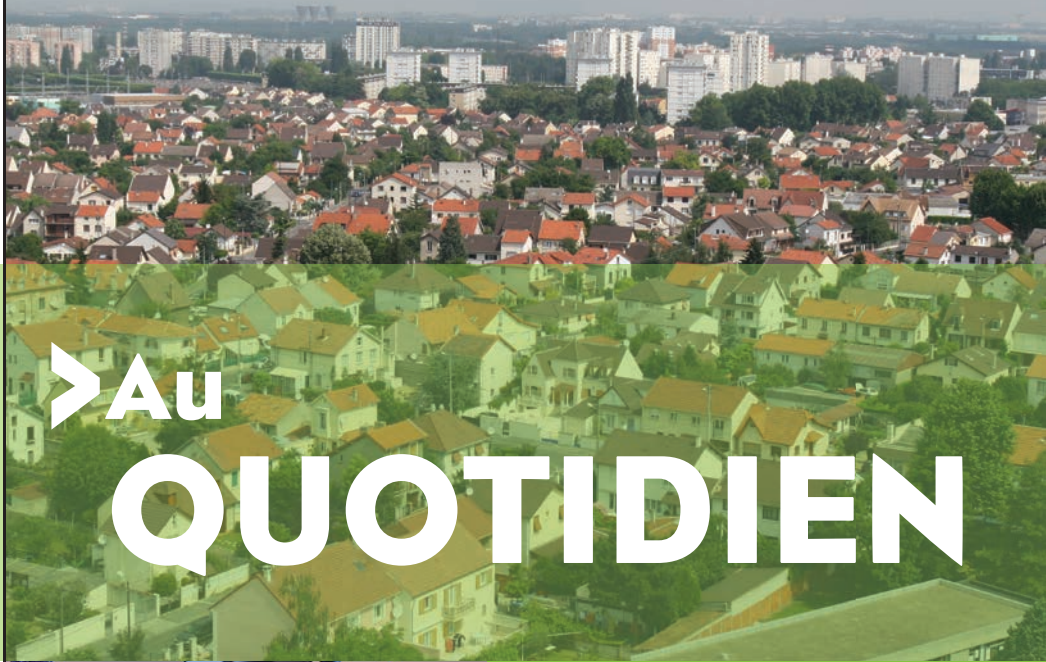
LA RÉSIDENCE LOGEMENT LES GLYCINES

1, av. Salvador-Allende
Tél. : 01 41 52 40 40

Situé dans le quartier Montceux / Pont-Blanc, la résidence Logement Les Glycines est avant tout un lieu de vie puisqu'elle accueille 85 résidents qui ont choisi la sécurité et le confort tout en conservant leur indépendance. Ils organisent leur journée selon leurs volontés et ont la possibilité d'accomplir des tâches de la vie quotidienne à leur domicile tout en participant aux activités et aux sorties qui leur sont proposées.

LES SERVICES À LA PERSONNE ET À DOMICILE

Voir p. 43



➤ Au QUOTIDIEN



➤ Le Point d'Accès au droit

Le Point d'Accès au Droit est un lieu d'accueil gratuit qui apporte conseils et orientation sur les droits et les devoirs face à des problèmes juridiques ou administratifs. Pour cela, diverses permanences sont proposées : avocat conseil, conciliateur de justice, aide aux victimes, violences faites aux femmes, défenseur des droits ou encore information logement etc.

Voir Point d'Accès au Droit p. 31

Le marché

Situé en centre-ville, entre l'avenue du Marché, l'avenue Robert-Ballanger et la rue Mère-Térèse, le marché de Sevrans accueille dans la halle et en extérieur, plus de 200 commerçants allant de la boucherie, au primeur ou poissonnier en passant par le bazar et la vente de vêtements. Très fréquenté, il est ouvert 3 fois par semaine, le jeudi et le samedi de 8h30 à 13h et le mardi de 14h à 18h.



La vidéo surveillance

Pour la sécurité et le confort de tous, la vidéo-surveillance a fait son apparition à Sevrans en 2018. D'ici 2020, ce sont ainsi 120 caméras qui seront installées dans tous les quartiers de la ville, notamment aux abords de certains groupes scolaires. Une opération en partie financée par l'État.



L'égalité femme-homme comme fil rouge

Parce que les femmes et les hommes n'ont pas la même expérience des espaces publics, la ville de Sevrans s'est engagée à intégrer la question de l'égalité entre les femmes et les hommes à toutes les étapes de l'élaboration des politiques ou de la programmation des projets. Une démarche sur le long terme qui participe à la réduction des inégalités entre les sexes et la participation des femmes à la vie locale.



Des finances maîtrisées

Même si la Ville reste très largement dépendante des dotations de l'Etat, le travail mené depuis plusieurs années porte ses fruits. La volonté de diminuer le recours à l'emprunt se poursuit, permettant cette année et pour la première fois depuis 2007 de dégager une épargne nette positive. Un moyen d'investir et de retrouver une liberté d'intervention en faveur d'un service public qui protège, prépare l'avenir et assure l'égalité entre tous.



Le CLSPDR

Agir en commun pour la sécurité des Sevransais : tel est l'objectif majeur du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation. Cette instance a pour vocation de faire remonter du terrain et traiter les problématiques de sécurité en s'appuyant sur un travail partenarial entre les différentes instances de l'État, de la justice, des forces de l'ordre, des élus et des partenaires locaux.

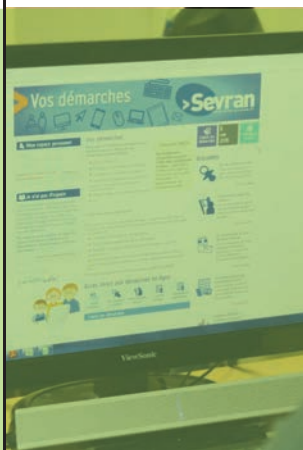


> Au QUOTIDIEN

S'INFORMER

www.ville-sevrans.fr

Le site Internet www.ville-sevrans.fr vous permet de retrouver en quelques clics toutes les informations et actualités de la ville mais aussi d'effectuer certaines démarches administratives en ligne via l'espace Vos Démarches. Menus des cantines, horaires des services, actualités de votre quartier, projets d'aménagements, programmation culturelle etc, retrouvez toute l'information sur www.ville-sevrans.fr



ESPACE VOS DÉMARCHES

Pour faciliter votre quotidien et éviter de vous déplacer pour certaines démarches administratives, l'espace Vos Démarches sur www.ville-sevrans.fr est à votre disposition.

Un accès gratuit, sécurisé et fiable pour toutes vos démarches liées à :

- l'enfance (inscriptions aux activités périscolaires, réservation ou modification des jours de présence, justification des absences, paiement et consultation des factures...)
- l'état-civil et la citoyenneté (demande d'état-civil, de livret de famille, inscription ou changement sur les listes électorales, inscription au recensement citoyen, renouvellement vignette de stationnement...)
- le logement, les demandes de certificats, la préinscription en crèche...

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez toute l'info sevranaise sur les réseaux sociaux



SEVRAN LE JOURNAL

Votre magazine municipal d'informations mensuel, sur toute l'actualité de la ville et de ses habitants ou des associations. Il est téléchargeable sur le site internet et distribué dans les boîtes aux lettres et les lieux d'accueil de la ville au

début de chaque mois (sauf numéro double en été).



Pour faire passer une information ou signaler un problème de distribution, contactez la Direction de la Communication au 01 41 52 42 30 ou sevransjournal@gmail.com

LES AUTRES PUBLICATIONS

D'autres supports d'informations pratiques sont disponibles dans les accueils ou pour certains envoyés dans vos boîtes aux lettres : guide des sports, programme de la saison culturelle, brochure des maisons de quartiers, programme Sevrans-Séniors etc.



SE DÉPLACER

EN TRAIN / TRAMWAY

Gare RER B Sevrans Livry

1, place de la Gare
Ligne Saint-Rémy Les Chevreuse
Mityr Claye

Gare RER B Sevrans Beaudottes

Avenue Raoul-Dautry
Ligne Robinson – Aéroport
Charles de Gaulle

Gare Freinville – Sevrans

Boulevard d'Aulnay
Gare Rougemont Chanteloup
Allée du Maréchal-Gérard
Tramway Ligne T4 – Aulnay - Bondy

Horaires et info trafic sur
www.transilien.com ou 36 35



EN BUS

Lignes RATP

- Ligne 147 Eglise de Pantin / Sevrans-Avenue Ronsard
- Ligne 247 Eglise de Pantin / Montfermeil-Paul-Cézanne

Horaires et itinéraires sur
www.ratp.fr ou 32 46

LIGNES TRANSDEV

- 605 Aulnay-sous-Bois (Gare d'Aulnay-sous-Bois) - Le Raincy (Gare du Raincy Villemomble Montfermeil)
- 607 Villepinte (Gare de Villepinte) - La Courneuve (La Courneuve 8 mai 1945)
- 610 Sevrans (Gare de Sevrans Beaudottes) - Dugny (Gare de Dugny la Courneuve)
- 613 Aulnay-sous-Bois (Gare

- d'Aulnay-sous-Bois) - Chelles (Gare de Chelles Gournay)
- 618 Aulnay-sous-Bois (Gare d'Aulnay-sous-Bois) - Sevrans (Général de Gaulle)
- 623 Gagny (Gare de Gagny) - Sevrans (Gare de Sevrans-Livry Sud)

Horaires et itinéraires
sur www.transdev-idf.com

Lignes Keolis-CIF

Ligne 1

- Le Blanc-Mesnil (RER B) - Villeparisis / Mityr-le-Neuf (RER B)

Ligne 15

- Aulnay-sous-Bois (RER B) - Tremblay-en-France (Place Jean-Jaurès)

Ligne 43

- Zone Aéroportuaire Aéroport CDG 1 (RER B) - Sevrans-Livry (RER B)

Ligne 44

- Sevrans Beaudottes (RER B) - Aulnay-sous-Bois La Rose des Vents - Sevrans Beaudottes (RER B)

Ligne 45

- Le Blanc Mesnil - Villepinte Vert galant (RER B)

Ligne 100

- Zone Aéroportuaire Aéroport CDG 1 (RER B) - Chelles Rond-Point des Sciences

Horaires et itinéraires sur
www.keolis-cif.com

EN VOITURE

Le stationnement

Plusieurs zones de stationnement de la ville sont en zone bleue pour favoriser la fluidité du stationnement, désengorger les quartiers commerçants et les abords des gares ou encore régler le problème récurrent des voitures ventouses.

3 quartiers sont concernés : Centre-ville / Gare Sevrans-Livry / Les Trèfles

Un disque de stationnement sera donc indispensable pour stationner.

Si vous êtes riverain d'une de ces zones, une vignette de stationnement résident gratuite (une par foyer) vous permettra de vous garer sans disque de stationnement (dans votre quartier uniquement).

Pour obtenir votre vignette (valable 1 an)

Pôle Urbain

1, rue Henri-Becquerel
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Samedi de 8h30 à 12h

Tél. : 01 41 52 17 70

Pour le renouvellement de votre vignette ou en cas de changement de situation (déménagement y compris dans le même quartier, changement de véhicule) :

Rendez-vous sur www.ville-sevrans.fr

Espace Vos Démarches

Retrouvez les plans des zones bleues

et tous les renseignements

sur www.ville-sevrans.fr



EN VÉLO

Les aménagements cyclables qui se sont développés ces dernières années favorisent la pratique du vélo et le partage de l'espace public entre les différents usagers de la route.

> Au QUOTIDIEN

LES PRINCIPAUX LIEUX DE VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Des agents d'accueil sont à votre service dans les principaux lieux d'accueil et par téléphone pour :

- vous renseigner

- vous donner un rendez-vous pour :

> (Re)faire une carte d'identité ou un passeport

> Un projet de mariage ou de Pacs

> Une demande (ou un renouvellement) de logement social

> Une aide sociale au CCAS

> Une pré-inscription en crèche

- enregistrer une demande de pré-inscription en crèche

- attribuer une vignette de stationnement (Pôle urbain uniquement)

CENTRE ADMINISTRATIF PAUL-ELUARD

Accueil

26, av. du Général-Leclerc
Tél. : 01 49 36 52 00

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le samedi, de 8h30 à 12h

Direction de la Population

26, av. du Général-Leclerc
Tél. : 01 49 36 52 00

Fermé le lundi (sauf permanence naissances et décès)

Le mardi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 11h45 et de 13h à 17h15

Le vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h à 17h45

Le samedi, de 8h30 à 11h30

Régie centrale

26, av. du Général-Leclerc
Tél. : 01 41 52 43 81

Fermé le lundi

Le mardi, mercredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h45

Le jeudi, vendredi, samedi, de 8h30 à 11h30

PÔLE ADMINISTRATIF PAUL-LANGEVIN

2, rue Paul-Langevin
Tél. : 01 49 36 51 95

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le samedi de 8h30 à 12h

PÔLE URBAIN

1, rue Henri-Becquerel
Tél. : 01 41 52 17 70

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le samedi de 8h30 à 12h

HÔTEL DE VILLE

28, avenue du Général-Leclerc
Tél. : 01 49 36 52 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Le samedi de 8h30 à 12h



LES AUTRES SERVICES PUBLICS UTILES

Caisse d'Allocations Familiales - C.A.F

Agence d'Aulnay

134, rue Jacques-Duclos -
93600 Aulnay-sous-Bois

Tél. : 0810 25 93 10 (0,06 € /
min + prix d'appel)

Un conseiller vous reprend du lundi
au vendredi de 8h45 à 12h et de
13h à 16h15 - www.caf.fr

Le lundi, de 8h30 à 16h30

Le jeudi, de 8h30 à 12h

Le vendredi, de 8h30 à 16h30

Une adresse pour vos courriers :
C.P.A.M. Seine-Saint-Denis
CS 60300 - 93018 Bobigny Cedex

Assistantes sociales du Département

2, rue Paul-Langevin

Tél. : 01 71 29 21 10

Assurance retraite - C.N.A.V.

Bât. Le Rabelais Paris Nord 2

22, avenue des Nations

93420 Villepinte

Tél. : 39 60

www.lassurance retraite.fr

Assurance maladie - C.P.A.M.

8, rue Lucien Sportiss - 93270
Sevran - Tél. : 36 46

www.ameli.fr

Du lundi au vendredi, de 8h30 à
12h30 et de 14h à 17h

(aménagement pendant les
vacances)

Une adresse pour vos courriers :
C.P.A.M. Seine-Saint-Denis
CS 60300 - 93018 Bobigny Cedex

Paris Terres d'Envol

50, Allée des Impressionnistes -
ZA Paris Nord 2

93420 Villepinte

Du lundi au vendredi, de 9h à

12h30 et de 13h30 à 17h

Adresse postale : BP 10018 - 93601

Aulnay-sous-Bois

Bureaux de poste

5, av. Henri-Durant (principal)

3, rue Lucian-Sportiss

21, av. Raoul-Dautry

Centre des impôts

CS 30001 - ZA Paris Nord II -
Immeuble l'Etoile

50, allée des impressionnistes -
95933 Roissy CDG Cedex

Tél. : 01 48 14 40 00

Du lundi au vendredi, de 8h45 à
12h et de 13h30 à 16h15

Centre des impôts fonciers de Seine-Saint-Denis (cadastre)

87, rue du Parc

93130 Noisy-Le-Sec

Tél. : 01 49 15 52 00

Le lundi, mercredi et vendredi, de
8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15
sur RDV - Fermé le mardi et jeudi

Trésorerie municipale de Sevran

20, rue Lucien-Sportiss

Tél. : 01 43 83 75 04

Le lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h

Fermé le jeudi

carte nationale d'identité passeport

34 6 166 381 6 34 6 166 381 0

Merci de remplir ce formulaire en lettres majuscules et avec les accents.

État civil de la personne

Nom : _____

Deuxième nom : _____

Précisez s'il s'agit du nom de naissance ou du nom de mariage : épouse veuf(ve)

Prénoms : _____

Sexe : émancipée Femme Homme

Adresse : _____

Commune : _____

Prénoms : _____



> Au QUOTIDIEN

LA COLLECTE DES DÉCHETS

Le tri, la collecte sélective, le recyclage, la prévention des déchets sont des gestes qui comptent. Depuis le 1^{er} janvier 2016, c'est l'Établissement Public Territorial Paris Terres d'Envol qui assure pour Sevrans la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Pour toute demande d'intervention, rendez-vous sur le site internet www.paristerresdenvol.fr ou appelez le numéro vert gratuit : 0800 10 23 13

Le site internet vous permet de consulter le calendrier de collecte, les horaires de déchèteries, de prendre un rendez-vous encombrants, de signaler des problèmes de bacs et de collecte ou encore de demander un nouveau bac pour vos déchets.

ORDURES MÉNAGÈRES

Bac jaune : emballage, journaux, cartons, papiers - Le jeudi

Bac vert : ordures ménagères

Le lundi et/ou vendredi (en fonction de votre quartier)

DÉCHETS VERTS

Sacs en papier

Tous les lundis ou mardis (en fonction de votre quartier) d'avril à septembre

Un lundi ou un mardi sur deux (en fonction de votre quartier) d'octobre à novembre

VERRE

Le mardi ou jeudi des semaines paires (en fonction de votre quartier)

Dans les bornes d'apport volontaires

ENCOMBRANTS OU DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Déchetterie de Sevrans

Chemin du Baliveau

Tél. : 01 43 84 54 54

Le lundi, de 10h à 13h

Du mardi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 18h

Le samedi, de 10h à 18h

Le dimanche, de 9h à 13h

Accès sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité

Mais aussi sur rendez-vous au 0800 10 23 13

TEXTILES

Textiles, linge, chaussures, même usés, peuvent être valorisés. En bon état, ils seront revendus en friperies, sinon ils seront recyclés en chiffons d'essuyage, en rembourrage ou en isolant. 34 bornes textiles sont ainsi réparties sur la ville. Pour trouver leur emplacement, www.ville-sevrans.fr

RESSOURCERIE 2MAINS

Donnez une seconde vie aux objets encore en bon état, qui fonctionnent mais qui vous encombrant (meubles, électroménager, vaisselle, jouets, vêtements, livres...).

Ressourcerie 2mains

1-13 rue Edouard-Branly à Aulnay-sous-Bois

Tél. : 09 82 34 97 99

Le mardi, de 13h à 18h

Le mercredi, de 10h à 18h

Le jeudi, de 14h à 19h

Le vendredi, de 14h à 17h

Le samedi, de 10h à 17h

www.ressourcerie-2mains.fr

COMPOST

Processus de décomposition de la matière organique, le compost est un phénomène naturel identique à celui que l'on peut observer sur le sol d'une forêt. Certains déchets issus de la préparation de repas, certains restes alimentaires, les déchets de jardin comme les feuilles mortes peuvent être déposées à l'intérieur d'un composteur. Ces résidus vont être digérés par les micro-organismes du sol et se transformer en compost. Mélangé à de la terre, le compost est un parfait engrais qui enrichira votre potager et vos plantes d'ornement. Paris Terres d'Envol propose des formations au compostage et met gratuitement à la disposition des habitants du territoire des composteurs.

Renseignements

au 0800 10 23 13 ou

prevention.dechets@paristde.fr

LA VOIRIE ET LA PROPRETÉ

La ville de Sevrans s'emploie chaque jour à maintenir et à améliorer la qualité de ses espaces publics.

Des équipes d'agents municipaux sillonnent la ville chaque jour pour assurer la propreté et régler rapidement les problèmes d'entretien des voies. Même si elles sont programmées longtemps à l'avance, le planning des interventions peut être modifié en cas d'urgence. Certaines ne peuvent avoir lieu qu'à des périodes précises de l'année : marquages au sol (qui requièrent une certaine température et une très faible humidité), réfection des chaussées en enrobé à froid, etc.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

26, avenue du Général-Leclerc

Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le samedi de 8h30 à 12h
Tél. : 01 49 36 51 60

Pour signaler des dysfonctionnements urbains touchant :

- **La voirie** : nids de poule, affaissement, engorgement des réseaux, graffiti, mobilier urbain déterioré...

- **L'éclairage public** : ampoule usée, tronçon de rue non éclairé...
- **La signalisation** : feux de signalisation défaillant, panneaux directionnels...
- **Les espaces verts** : entretien des espaces verts, élagage, dangerosité sur un jeu de square...



> Au QUOTIDIEN

LES MAISONS DE QUARTIERS

Les Maisons de quartier sont des équipements publics de proximité, ouverts et au service de tous. Véritables lieux d'animation de la vie sociale et d'échanges entre les générations, elles mettent en place des actions autour de la santé, la parentalité, la citoyenneté...

Toute l'année, elles proposent des activités créatives, de loisirs, de détente destinées aux enfants, aux jeunes, aux familles ou aux séniors créant ainsi des espaces de rencontres et de convivialité. Les associations et les initiatives des habitants y trouvent également un espace d'accompagnement pour travailler sur des projets communs.

MAISON DE QUARTIER ROUGEMONT

8 quinquies,
rue Pierre-Brossolette
Tél. : 01 41 52 44 00
Accueil du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 13h30 à
17h30 (fermé le mardi matin)
Inscriptions de 10h à 12h et de
13h à 17h

MAISON DE QUARTIER MARCEL-PAUL (Beaudottes)

12, rue Charles-Conrad
Tél. : 01 41 52 48 40
Accueil du lundi au vendredi, de
9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Inscriptions les lundis, mercredis
et vendredis de 14h à 17h

MAISON DE QUARTIER EDMOND-MICHELET

(Montceuleux Pont-Blanc)
44, av. Salvador-Allende
Tél. : 01 41 52 42 39
Accueil du lundi au samedi, de
9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Inscriptions
Le lundi de 13h30 à 17h30
Le mercredi de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 9h à 12h



LA SÉCURITE ET LES DROITS

POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale mise en place en 2016 assure la sécurité, la sûreté, la tranquillité et la salubrité publiques en lien étroit avec la Police Nationale. Dans le cadre de la loi relative à la prévention de la délinquance, ses pouvoirs ont été élargis notamment en matière de circulation routière, d'alcoolémie, de relevé d'identité, etc.

Police Municipale
Pôle Tranquillité Publique
6, rue de la Gare
Tél. : 01 41 52 61 37

Fermé le lundi
Le mardi, de 8h à 12h
et de 13h à 18h
Le mercredi, de 8h à 12h
Le jeudi, de 8h à 14h
et de 15h à 18h
Le vendredi, de 8h à 12h
et de 14h à 18h
Le samedi de 9h à 14h

*Voir aussi Vidéo surveillance
p. 23*

COMMISSARIAT DE POLICE

5-7, rue Gabriel-Péri
Tél. : 01 55 85 60 00
www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr
Police Secours : 17



POINT D'ACCÈS AU DROIT

Voir aussi p. 22
Pôle Tranquillité Publique
6, rue de la Gare
Tél. : 01 41 52 61 37
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le samedi, de 8h30 à 12h

SOUS-PRÉFECTURE

57, avenue Thiers
93344 Le Raincy
Tél. : 01 43 01 47 00

PRÉFECTURE

1, esplanade Jean-Moulin
93007 Bobigny
Tél. : 01 41 60 60 60

TRIBUNAL D' INSTANCE

10, bd Hoche
93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 48 66 09 08

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

173, avenue Paul-Vaillant
Coururier
93000 Bobigny
Tél. : 01 48 95 13 93





➤ Sevrans et la **CULTURE**



➤ **Le Théâtre de la Poudrerie**

Depuis 2011, le Théâtre de la Poudrerie apporte le spectacle vivant là où il n'est pas à travers des représentations à domicile, chez ceux qui ne fréquentent pas les théâtres. Un concept inédit en France où la rencontre et la participation des habitants sont au cœur du projet et des créations artistiques proposées par des compagnies au rayonnement national et international.

Voir Théâtre de la Poudrerie p. 34

◀ **Priorité au jeune public**

Chaque année, le jeune public Sevransais bénéficie d'une programmation spécifique pour éveiller le goût à la culture et transmettre les valeurs essentielles à la citoyenneté. En tête de file, le Festival des Rêveurs éveillés qui accueille depuis plus de 25 ans, près de 9000 enfants de maternelle pour des spectacles de grande qualité ou encore l'atelier Poulbot, seule structure d'Ile de France à proposer des ateliers d'arts plastiques pour développer l'éveil et la créativité des enfants de 18 mois.



L'Université Participative Inter-âges (UPI)

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre, l'Université Participative Inter-âges propose à tous et gratuitement, des cycles de conférences aux thématiques des plus variées allant de l'histoire, à l'architecture, en passant par la littérature, la peinture, les mathématiques ou encore la philosophie. Seul impératif, être curieux et avoir la soif d'apprendre.

17, rue Lucien-Sampaix - Tél. : 01 41 52 47 50



Le Contrat Territoire Lecture

Inciter à la lecture et favoriser l'accès à la culture du livre, tel est l'objectif du Contrat Territoire-Lecture initié en 2017 entre la ville et la DRAC d'Ile-de-France. Le CTL prévoit ainsi plusieurs projets de modernisation du réseau des bibliothèques (horaires, collections, offre numérique, travaux...) et la création de deux nouveaux équipements aux abords des deux futures gares du Grand Paris Express en remplacement des bibliothèques Camus et Yourcenar.



Les cultures urbaines à l'honneur

La rue et l'espace urbain sont des scènes ouvertes où danse, musique, sport, street art ont trouvé leur place. A Sevran, chaque année, le week-end Next Urban Legend accueille en mars, spectacles hip hop et battle de danse où rivalisent les meilleurs danseurs, suivi en juin par Zikfoot qui met à l'honneur football et scène musicale.



La micro-folie

Inaugurée en 2017, la micro-folie est un équipement culturel et numérique initié par La Villette et le ministère de la Culture. Composée d'un musée numérique où découvrir les œuvres des plus grands musées, d'une salle de spectacle, d'un fab-lab pour développer sa créativité, elle est aussi un lieu d'échanges culturels et professionnels pour tous les talents sevrans et associations de la ville qui sont accompagnées dans leurs projets.



> La CULTURE

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

6, avenue Robert-Ballanger
Tél. : 01 49 36 51 75
Mardi, de 13h30 à 18h
Mercredi, de 9h30 à 12h
et 13h30 à 18h
Jeudi, de 9h30 à 12h
Vendredi, de 13h30 à 18h
Samedi, de 9h30 à 12h

THÉÂTRE DE LA POWDRERIE

6, avenue Robert-Ballanger
Tél. : 01 41 52 45 30
www.theatredelapoudrierie.fr
Mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Samedi, de 9h à 12h (horaires du samedi susceptibles de varier en fonction des représentations du weekend)

ESPACE FRANÇOIS-MAURIAC

51, avenue du Général-Leclerc
Tél. : 01 49 36 51 73



Conservatoire de musique, de danse et de théâtre

Tél. : 01 49 36 51 73
Lundi, de 13h30 à 18h
Mardi au vendredi, de 9h à 12h et 13h30 à 18h
Samedi, de 9h à 12h

Ateliers d'arts plastiques

Tél. : 01 49 36 51 73
Fermé le lundi
Mardi au vendredi, de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Samedi, de 9h à 12h

ATELIER POULBOT

18 bis, avenue Dumont d'Urville
Tél. : 01 41 52 44 45
Fermé le lundi
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

MICRO FOLIE

14, avenue Dumont-d'Urville
Tél. : 01 41 52 49 16
Fermé le lundi
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
www.sevrans-micro-folies.com

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Albert-Camus
6, rue de la Gare (centre-ville)
Tél. : 01 41 52 47 20

Section adultes et Salle de documentation

Mardi, de 15h à 19h
Mercredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Fermé le jeudi
Vendredi, de 15h à 19h
Samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Section jeunesse

Mardi, de 16h à 18h
Mercredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Vendredi, de 16h à 18h
Samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Salle informatique

Mardi, de 15h à 18h
Mercredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée pendant les vacances scolaires

Bibliothèque Marguerite-Yourcenar

Place Nelson-Mandela (Quartier des Beaudottes)
Tél. : 01 41 52 45 71
Mardi, de 16h à 19h
Mercredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Vendredi, de 16h à 18h
Samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Bibliothèque Elsa-Triolet

9, place Elsa-Triolet
(Quartier des Sablons)

Tél : 01 41 52 45 80

Mardi, de 16h à 18h

Mercredi, de 10h à 12h30

et de 13h30 à 18h

Vendredi, de 16h à 19h

Samedi, de 10h à 12h30 et de
13h30 à 17h

Médiathèque L'@telier

27, rue Pierre Brossolette
(Quartier Rougemont)

Tél. : 01 41 52 45 90

Mardi, de 16h à 19h

Mercredi, de 10h à 12h30

et de 13h30 à 18h

Fermé le jeudi

Vendredi, de 16h à 18h

Samedi, de 10h à 12h30

et de 13h30 à 17h

Espace informatique

Mardi, de 16h à 18h

Mercredi, de 14h à 18h

Fermé le jeudi

Vendredi, de 16h à 18h

Samedi, de 13h30 à 14h30

Fermée pendant les vacances
scolaires

SALLE DES FÊTES

9, rue Gabriel-Péri

LES PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS CULTURELS

EN JANVIER

Le festival des Rêveurs éveillés

Le festival jeune public à ne pas manquer pour les enfants de 2 à 7 ans. Depuis plus de 25 ans, il accueille des spectacles de grande qualité qui permettent aux plus jeunes de s'éveiller au domaine artistique.

EN MARS

Battle Hip hop

Des danseurs des quatre coins du monde venus s'affronter le temps d'une compétition, en un contre un, dans plusieurs catégories de danses. Spectacle et ambiance assurés !

EN JUIN

Les rencontres artistiques

Professeurs et élèves du Conservatoire se retrouvent sur scène pour le grand plaisir de tous. Un moment de partage et de convivialité autour de la danse et de la musique.

Zikfoot

Le rendez-vous des amateurs de football et de musique. Des

tournois ouverts à tous, une scène ouverte de musique et de danse, une ambiance familiale sous le signe de la bonne humeur.

EN NOVEMBRE

Lire à Sevrans

Un moment phare qui met à l'honneur la lecture et les livres, le tout orchestré par les bibliothèques de la ville qui déclinent autour d'une thématique, des expositions, des ateliers, des rencontres et des spectacles.

EN MAI

Festival des arts et métiers d'art

Événement bisannuel du département arts plastiques de Sevrans qui vise à faire découvrir l'artisanat d'art. Rencontrer et échanger avec des artistes, observer leur travail et même participer à la création avec eux... autant d'activités qui permettent de découvrir des métiers et techniques souvent méconnus.





➤ Sevrans et le SPORT



➤ L'Office Municipal des Sports

Structure indépendante, pluraliste et ouverte, l'Office Municipal des Sports est l'interlocuteur privilégié des clubs sportifs. Il vise à fédérer, informer et accompagner les associations sportives dans leurs démarches et coordonner les actions sportives avec les services de la ville. Un acteur incontournable du monde sportif sevransais.

◀ Le soutien aux clubs

Que ce soit pour la mise à disposition des équipements, pour l'aide à l'instruction de dossiers de subventions, pour la préparation logistique, technique ou juridique des événements sportifs, la ville de Sevrans forte de sa cinquantaine d'associations sportives, soutient activement et accompagne au plus près le mouvement sportif local pour favoriser la pratique sportive à tous les âges dans de bonnes conditions.



Les jeux Olympiques de 2024

La Seine-Saint-Denis sera au cœur des Jeux de Paris 2024. A travers le projet Terre d'eaux, la ville de Sevrans espère ainsi accueillir les entraînements et les épreuves de surf (qui fera son entrée aux Jeux Olympiques de Tokyo de 2020). Les Jeux seront aussi l'occasion de développer une nouvelle salle de sports acrobatiques et positionner Sevrans comme site d'accueil des entraînements de trampoline pour les équipes qualifiées en 2024.



Les figures sportives sevranaïses

Sevrans, terre sportive, a vu naître grand nombre de sportifs aujourd'hui reconnus internationalement : Bakaye Traoré, footballeur professionnel de l'AS Nancy Lorraine puis au Milan AC, Teddy Tangho, recordman du monde en salle du triple saut, Cheick Kongo, combattant français de Muay-thaï ou encore Romaric-Romy Guillaume, champion d'Europe de Jiu-Jitsu brésilien.

Le Pass'Nat

Le Pass'Nat Sevrans est un dispositif gratuit destiné aux Sevranaïses âgés de 6 à 12 ans qui vise les faire progresser vers l'acquisition du « savoir nager ». Un cycle de natation, pendant les vacances scolaires, à raison d'une heure par jour du lundi au vendredi leur permettra d'acquies plus d'aisance dans l'eau et d'obtenir l'équivalent du Test 1 académique (obligatoire à la fin du CE2) ou encore le test anti-panique nécessaire pour la participation aux activités nautiques.



Prox'Aventure

Parce que le sport est aussi un formidable outil au service de la citoyenneté, le rallye Prox'Aventure encadré par des policiers bénévoles, propose aux jeunes de 10 à 14 ans une journée sportive et citoyenne pour partir à la rencontre des lieux et institutions de la ville. L'occasion de dialoguer ensemble, répondre aux interrogations réciproques et ainsi lever les malentendus.

Sevran et LE SPORT

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

SALLES MULTI-SPORTS

Cité des Sports

34, rue Gabriel-Péri

- 1 grande salle polyvalente multisports (44 m x 20 m)
- 2 petites salles polyvalentes multisports (22 m x 10 m)

Gymnase Maurice-Baquet

Allée Kilian

- 1 salle sportive polyvalente

Gymnase André-Lemarchand

Villa des prés

- 1 salle sportive polyvalente

Gymnase Jesse-Owens

Av. du Docteur-Schaeffner

- 1 grande salle sportive polyvalente multisports
- 1 salle d'arts martiaux

Gymnase Victor-Hugo

34, boulevard de la République

- 1 grande salle sportive polyvalente multisports

Salle gymnique Savigny Primevères

Chemin de Savigny

- 1 salle de gymnastique entièrement équipée

Salle de danse

Espace François-Mauriac

- 1 salle de danse

Terrains de tennis

Avenue André-Rousseau

- 3 terrains synthétiques couverts

- 1 salle de mini tennis
- 2 terrains extérieurs en terre battue
- 1 club house

Pas de Tir à l'Arc

34, rue Gabriel-Péri

Salle de musculation

Stade Jean-Guimier

Chemin du Marais-du-Souci

PISCINE

Piscine municipale

14, chemin de la Mare aux poutres

Entrée : 2,95 € / Tarif réduit : 2 €

En période scolaire

Le lundi, de 12h à 14h puis de 19h30 à 21h

Le mardi, de 13h à 14h puis 19h30 à 21h

Le mercredi, 14h à 17h

Le jeudi et vendredi, de 12h à 14h puis de 19h30 à 21h

Le samedi, de 14h à 18h

Le dimanche, 9h à 12h30

Pendant les congés scolaires

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 11h à 18h et de 19h30 à 21h

Le mercredi de 11h à 18h

Le samedi de 14h à 18h

Le dimanche de 9h à 12h30

Pendant les vacances d'été

Du lundi au vendredi, de 11h à 19h

Le samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Le dimanche de 9h à 12h30

(Le solarium est ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 11h à 18h, le samedi de 14h à 18h et fermé le dimanche)

DOJOS

Dojo - Cité des Sports

34, rue Gabriel-Péri

Dojo André-Lemarchand

Villa des prés

Local Elsa-Triolet

Place Elsa-Triolet

Local Collectif Résidentiel 3F

2 allée de Bougainville

Salle d'arts martiaux

Jesse-Owens

Av. du Docteur-Schaeffner

TERRAINS DE FOOTBALL

Stade Gaston-Bussière

34, rue Gabriel-Péri

- 1 terrain synthétique à 11 (2 terrains de football à 8)
- 1 terrain d'honneur à 11 (2 terrains de football à 8)
- 1 terrain annexe à 11

Stade Jean-Guimier

Chemin du Marais-du-Souci

- 1 terrain d'honneur à 11
- 1 terrain annexe en herbe à 11 (2 terrains de football à 8)
- 1 terrain synthétique à 11 (2 terrains de football à 8)
- 1 terrain annexe de football à 8

Stade André-Dupré

Chemin de la Mare aux Poutres

- 1 terrain de football à 11 (2 terrains de football à 8)
- 2 terrains à 9 ou à 7

Terrain Jesse-Owens

Av. du Docteur-Schaffner

- 1 terrain de football synthétique (2 terrains de football à 8)
- 1 terrain multisports

PISTES D'ATHLÉTISME

Stade Jean-Guimier

Chemin du Marais-du-Souci

- 1 piste d'athlétisme de 400 m
- 1 cage de lancer de marteau, de disque
- 1 aire de lancer de javelot

Terrain Jesse-Owens

Av. du Docteur-Schaffner

- 1 piste de course 60 m
- 1 aire de lancer

TERRAIN DE PÉTANQUE

Stade Gaston-Bussièr

34, rue Gabriel-Péri

PARCOURS D'ORIENTATION

Parcours d'orientation de la Butte Montceaux

BASE DÉPARTEMENTALE DE CANOË - KAYAK

Maison de l'éclusier
31, Bd de la République

GOLF DE LA POWDRERIE

Allée Paul-Vieille

- 1 parcours de 9 trous compact
- 50 postes de practice dont 25 couverts dont 10 avec éclairage pour l'hiver
- 2 putting-greens (dont 1 éclairé)
- 2 greens d'approches
- 1 club house avec son bar et son restaurant

LES ANIMATIONS SPORTIVES MUNICIPALES

SERVICE DES SPORTS

(Pôle animations sportives)

Cité des sports Gaston-Bussièr

34, rue Gabriel-Péri

Tél. : 01 41 52 45 60

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le samedi, de 9h à 12h

L'Ecole Municipale des Sports

Ainsi, l'Ecole Municipale des Sports permet aux enfants de 3 à 12 ans de s'initier à différentes disciplines et de donner le goût du sport. Par cycles de 5 à 6 semaines, les séances sont adaptées à chaque âge et encadrées par des éducateurs sportifs. La découverte des différentes activités permet ainsi un passage facilité vers les clubs sportifs de la ville. Parmi les sports proposés : baby-gym, éveil et initiation multisports.

Foot Animation

Le dispositif Foot animation propose tout au long de l'année scolaire, en complémentarité avec l'école de football du Sevran Football Club, la découverte et l'initiation du football pour les jeunes filles et garçons, entre 8 et 13 ans. 2 séances par semaine en fonction de l'âge, sur les terrains de la Cité des sports Gaston-Bussièr.

Basket Animation

Le basket animation permet aux jeunes filles et garçons âgés de 7 à 15 ans de découvrir le basketball. 2 séances par semaine en fonction de l'âge, au gymnase Lemarchand.

Les vacances sportives (7-17 ans)

Pendant les vacances scolaires, le service des sports continue à défendre les valeurs de respect, d'éducation par l'apprentissage des règles, par l'ouverture aux autres et la maîtrise de soi. Les vacances sont en effet des moments privilégiés pour pratiquer, découvrir ou approfondir certaines activités physiques et sportives.

(Se renseigner avant chaque vacances auprès du service des Sports)

LES ACTIVITÉS AQUATIQUES DE LA PISCINE MUNICIPALE

14, chemin de la Mare aux poutres - Tél. : 01 43 83 02 66

Jardin aquatique

De 2 à 6 ans

Découverte du milieu aquatique en autonomie et avec ses parents.

Initiation à la nage

De 6 à 15 ans

Cours collectifs d'initiation visant à familiariser et initier les enfants à la nage.

Cours adultes - Plus de 16 ans

Quelque soit votre âge, 2 cours sont proposés en fonction de votre niveau. Les éducateurs vous aideront à appréhender vos peurs dans l'eau.

Aqua gym - Plus de 16 ans

Cours en groupe permettant d'allier l'aspect détente et le plaisir avec les bienfaits d'une activité sportive.



➤ Sevrans et la SOLIDARITÉ



➤ Le Point Information Santé Jeunes

Pour les petits ou gros soucis des 12-25 ans, le Point Information Santé Jeunes au Centre Municipal de Santé est un lieu d'écoute et de conseils, gratuit et anonyme pour aider les jeunes Sevransais à trouver des réponses aux questions qu'ils se posent, aux difficultés liées à leur santé, leur bien-être, leur vie sociale ou familiale. Une approche globale de la santé des jeunes qui peut s'étendre aux parents, inquiets de l'attitude de leur adolescent.

◀ Le portage de livres à domicile

Vous aimez lire mais vous ne pouvez pas vous déplacer ? Le portage de livres à domicile mis en place à la bibliothèque Albert-Camus et au CCAS est un dispositif gratuit qui répondra à votre soif de lecture. Un service de proximité qui vise à favoriser l'accès à la culture pour tous mais aussi à rompre l'isolement des personnes empêchées par leur âge ou autre raison de se rendre dans les bibliothèques.



Les ateliers du CMS

Pour devenir acteur de sa santé, le Centre Municipal de Santé propose régulièrement des ateliers de prévention et d'information sur les thématiques variées touchant la santé, le bien-être, l'hygiène, l'activité physique ou la nutrition. Encadrés par les professionnels de la santé, ces ateliers gratuits sont autant de moment d'échanges et de conseils qui en favorisant l'information, participent à l'amélioration de l'état de santé des Sevranaïis.



Le café des aidants

Les aidants sont tous ceux qui aident un proche ou un parent âgé en perte d'autonomie du fait de la maladie, de la dépendance ou du handicap. Pour ne pas rester isolé, le café des aidants animé par une psychologue et une infirmière du SSIAD, propose tous les deux mois un espace d'informations, d'échanges, d'écoute et de soutien.

Le dépistage gratuit

Mieux vaut prévenir que guérir... Fort de cet adage, le Centre Municipal de Santé met régulièrement en place des opérations de dépistage autour des facteurs d'AVC, du cancer du colon, du sein ou du col de l'utérus. Ces séances de dépistage sont entièrement gratuites et encadrées par des professionnels de santé.



Le colis de fin d'année

Pour les fêtes de fin d'année, la ville de Sevan et son Centre communal d'action sociale (CCAS) apportent une attention particulière aux retraités sevranaïis de plus de 60 ans non-imposables en leur offrant un colis festif et gourmand. 470 colis pour les personnes seules et 160 colis pour les couples sont ainsi distribués chaque année.



> Santé SOLIDARITÉ

LA SANTÉ

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

4, rue Roger-Le-Maner
Tél. : 01 41 52 46 30 / 01 41 52 46 60 (échographie)

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 18h45

Le samedi, de 8h45 à 12h15

Pour que chacun ait le droit à des soins de qualité, le Centre municipal de santé propose des consultations de médecine générale et de diverses spécialités. Un fort accent est porté sur la prévention, particulièrement pour les publics les plus fragiles.

Consultations

- Médecine générale, cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, ORL, pédiatrie, phlébologie, psychiatrie, rhumatologie
- Echographies, écho-dopplers, écho-cardiaques
- Soins infirmiers

Prévention

- Consultations diététiques
- Vaccinations publiques
- Planning familial
- Conseillère conjugale et familiale
- Point Ecoute Santé Jeune

LES HÔPITAUX

Hôpital de Gérontologie René-Muret

L'hôpital René-Muret propose une hospitalisation de court séjour

gériatrique, des soins de suite et de réadaptation notamment en matière de nutrition-obésité, une unité de géronto-psychiatrie, des soins de longue durée, soins palliatifs ainsi qu'un service d'ad-dictologie.

Centre hospitalier intercommunal Robert-Ballanger

Boulevard Robert-Ballanger - 93600 Aulnay-sous-Bois

Tél. : 01 49 36 71 23
Urgences : 01 49 36 73 16
www.ch-aulnay.fr

Le CHI Ballanger propose des activités de médecine, de chirurgie et chirurgie ambulatoire, d'obstétrique, de rééducation et de psychiatrie et de pédopsychiatrie. Il dispose également d'un plateau technique performant et d'un service d'urgences dynamique, qui accueille près de 65 000 patients chaque année.

LES CENTRES DE PMI

Composés d'équipes pluri-professionnelles (médecins, sages-femmes, puéricultrices, auxiliaire de puériculture, psychométricienne, conseillère conjugale et psychologue, éducatrice jeunes enfants, infirmières), les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont un rôle de prévention médicale, psychologique et sociale. Gratuits et ouverts à tous, ils assurent un suivi et un soutien personnalisés.

- Protection infantile (jusqu'à 6 ans) : pesée du bébé, conseils, suivi médical (vaccinations...), visite à

domicile, échanges avec une psychologue...

- Planification : Suivi gynécologique, contraception, conseils autour de la sexualité, écoute et échanges autour des difficultés de couple, de famille, tests de grossesse...
- Protection maternelle : Visite post natale, déclaration ou suivi de grossesse, rencontre avec une sage-femme, questions liées à la grossesse (accouchement, allaitement...), préparation à l'arrivée de l'enfant...

PMI Beaudottes

12, rue Charles-Conrad
Tél. : 01 41 52 46 03

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

PMI Rougemont

8 quinquès, rue Pierre-Brossolette
Tél. : 01 41 52 46 70

Le lundi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le mardi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le mercredi, de 9h à 12h30 / Fermé l'après-midi

PMI Crétier

Place Auguste-Crétier
Tél. : 01 41 52 42 36

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

PMI Départementale Les Erables

19, av. Salvador-Allende
Tél. : 01 71 29 48 00

Du lundi au vendredi, de 8h30 à

17h30 (sans interruption)
Le mercredi, de 9h à 12h30
(fermé l'après-midi)

L'ACTION SOCIALE

CCAS

2, rue Paul-Langevin
Tél. : 01 49 36 51 95

Le mardi, jeudi et vendredi de
8h30 à 11h45 et de 13h à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h45

Les aides sociales

Chargé de l'action municipale sociale et solidaire, le Centre Communal d'Action Sociale de Sevrans développe des actions, des projets d'aide et d'accompagnement en direction des familles sevranaises, des seniors, des personnes handicapées ainsi que des personnes en difficulté sociale. Il gère des attributions légales et facultatives. Le CCAS renseigne et instruit les dossiers d'aides légales allouées par l'État ou le Département. Elles permettent aux personnes en difficultés, sous réserve de conditions, de bénéficier de :

- RSA (Revenu de Solidarité Active)
- Aides aux personnes âgées (allocation spécifique personnes âgées), placement des personnes âgées en établissement,
- Aides aux personnes handicapées (placement en établissement spécialisé ou en centre d'aide par le travail, prise en charge, allocation compensatrice, indemnités d'aide ménagère),
- Cartes de priorité et d'invalidité,
- Carte améthyste pour les transports en commun,
- Allocation chèque taxi pour les personnes à mobilité réduite,

- Demande de médaille de la Famille Française,
- Domiciliation des personnes sans domicile fixe.

Des aides facultatives allouées sur décision d'une commission, sont destinées aux familles en difficulté indépendamment de leur origine et de leur situation. L'objectif est d'éviter que les familles qui rencontrent une accumulation de difficultés ne se retrouvent dans des situations irréversibles.

Ces aides s'effectuent sous forme de :

- Secours d'urgence (ordre de paiement réglés à la perception),
- Réduction du ticket de restauration scolaire en fonction d'un quotient familial
- Chèques Accompagnement Personnalisé pour les produits d'alimentation et d'hygiène,
- Prise en charge partielle des factures d'électricité, de gaz, d'eau en lien avec les partenaires institutionnels et privés

Les services à domicile

Lorsque la personne âgée est en perte d'autonomie, le recours à une aide humaine intervient. Le CCAS propose ainsi différentes prestations pour leur permettre de se maintenir à leur domicile.

- Les aides ménagères

Les aides à domicile ont pour mission d'aider au quotidien les personnes âgées afin de permettre leur maintien à domicile. Elles les accompagnent dans leurs sorties, les aident à conserver ou à retrouver une autonomie, à assurer les gestes quotidiens (courses, préparation des repas, démarches administratives...), à les soutenir moralement par leur écoute et leur présence.

- Les soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le service assure ou organise toute la semaine, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène des personnes de plus de 60 ans, malades ou atteintes d'une diminution de leurs capacités physiques ou des personnes présentant un vieillissement prématuré ou une maladie invalidante. Des aides-soignantes assurent la veille médicale, les tâches ménagères, les soins d'hygiène, de confort et de prévention et des infirmières gèrent les prises de médicaments, les soins de type pansements, les injections...

- Les repas

Le CCAS offre la possibilité de se faire livrer des repas équilibrés pour tous les jours de la semaine midi et soir directement à domicile.

- Allo chauffeur

Pour les personnes âgées rencontrant des difficultés pour leurs déplacements de proximité, le CCAS a mis en place depuis plus de 20 ans, un service local d'aide à la mobilité : Allo Chauffeur vous permettra d'aller chez le coiffeur, le médecin, aller aux activités de Sevrans-Séniors...

- La télé-assistance

La télé-assistance aide les personnes âgées à continuer à vivre seules chez elles, en donnant l'assurance qu'en cas de besoin, elles seront vite secourues. Un appareil placé près du téléphone est relié 24 h/ 24 à une centrale d'écoute. Appuyé sur un presseur, l'appel est immédiatement transmis.

Voir aussi p. 40-41



➤ Sevrans et L'ENVIRONNEMENT



➤ Kodak et la biodiversité

Durant 70 ans, les laboratoires Kodak ont développé leur activité sur près de 14ha au sud de la ville. Après une lourde et longue opération de dépollution, la ville de Sevrans s'est engagée en partenariat avec CDC Biodiversité, à ce que le site Kodak devienne un refuge pour la biodiversité et entre dans le programme Nature 2050. Celui-ci vise à accompagner une dynamique naturelle pour développer le potentiel écologique du site tout en aménageant un espace récréatif agréable et pérenne pour les riverains et usagers.

◀ Cycle terre

Parce que les travaux de grande ampleur sont confrontés à la problématique des déblais, la ville de Sevrans s'est lancée dans un projet vertueux d'économie circulaire, unique en France. Le projet Cycle Terre se propose ainsi de réutiliser/valoriser les terres excavées non polluées pour en faire de nouveaux matériaux de construction en terre crue à destination des nouveaux quartiers du Grand Paris. Un enjeu environnemental mais aussi social, politique et économique.



Un engagement reconnu

Les actions de la ville en faveur des économies d'énergies et du développement durable ont été plusieurs fois récompensées. En 2015, la ville est labellisée Territoire à énergie positive pour la croissance verte par le ministère de l'Écologie, récoltant au passage des subventions pour rénover la ferme de la Fossée et le groupe scolaire Sévigné. Enfin en 2018, le prix Energies Citoyennes 2018 est attribuée à Sevrans pour son engagement en faveur de l'efficacité énergétique.



Le miel de Sevrans

Devant la progressive disparition des abeilles et afin de préserver la biodiversité, 5 ruches sont installées à Sevrans dans le parc Louis-Armand.

Environ 50 000 abeilles Frères Adam, reconnues pour être peu agressives, y ont trouvé refuge pour produire près de 30 kilos de miel par an.

La Poudrerie sauvée

Menacé un temps de fermeture à la suite d'un différend sur son financement, le parc de la Poudrerie et ses 173 ha chers aux Sevransais fait aujourd'hui l'objet d'un plan de développement sur 5 ans. La mobilisation citoyenne a en effet permis d'assurer la pérennité de la gestion du parc par le Département, l'État et la Région avec comme objectifs de mettre le patrimoine historique en valeur, développer de nouveaux services et de nouvelles activités.

Voir Parc de la Poudrerie p. 46



La serre aquaponique

Toujours en quête d'innovation et d'initiatives en faveur du développement durable, la ville de Sevrans a mis en place une serre aquaponique de 22m² qui vise à cultiver légumes ou fruits à partir d'un bassin accueillant carpes, truites et autres poissons dont les excréments serviront d'engrais naturel pour les cultures. Un moyen de produire local et de sensibiliser le public à une agriculture urbaine et innovante.



> L'ENVIRONNEMENT

LES PARCS ET JARDINS

LE PATRIMOINE DE LA VILLE

Avec 88 hectares d'espaces verts gérés par le service des parcs et jardins et 73 hectares gérés par l'Office National des Forêts, chaque Sevranaise bénéficie de 31m² d'espaces verts (soit plus que la moyenne en Seine-Saint-Denis).

Les parcs et squares sont ouverts en permanence sauf pour les parcs Badier et Louis-Armand :

Du 1^{er} mars au 30 avril et du 1^{er} octobre au 30 octobre, de 8h à 18h

Du 1^{er} mai au 30 septembre, de 8h à 18h45

Du 1^{er} novembre au 28 février, de 8h à 17h

Au total, ce sont :

- 18 parcs et squares
- 48 aires de jeux
- 24 jardins pédagogiques répartis sur 30 écoles
- 3 jardins partagés
- 13 500 arbres
- 1200 m² de prairies fleuries
- 30 000 annuelles / 15 000 bisannuelles produites chaque année dans les serres municipales

LE CANAL DE L'OURCQ

Le projet de rendre la rivière de l'Ourcq praticable débute sous François 1^{er} pour rebondir sous

Louis XIV, mais c'est par le décret du 29 floréal an X (19 mai 1802) que la décision de créer le canal de l'Ourcq, est prise sur ordre de Bonaparte.

Il s'agit d'améliorer la vie quotidienne des habitants de l'Est parisien en acheminant de l'eau potable, exclusivement réservée à la capitale. Cette langue d'eau et de terre de plus de cent kilomètres qui traverse plusieurs départements, dont l'actuelle Seine-Saint-Denis, devient alors une voie fluviale providentielle pour les transports : céréales, bois et surtout matériaux de construction. Le canal contribue ainsi avec le chemin de fer au développement industriel, économique et démographique de Sevrans.

Aujourd'hui, les berges du canal constituent un lieu de promenades incontournables propices également à de nombreuses activités de loisirs (cyclotourisme, canoë kayak, pêche...).

LE PARC DE LA POWDRERIE

Véritable poumon vert de la ville, le parc forestier de la Poudrerie et ses 137 hectares était jadis occupé par la Poudrerie Nationale - dont on découvre d'ailleurs quelques vestiges.

Le parc est devenu un lieu de

balade des plus agréables entre zones boisées, prairies et étangs. Outre les oiseaux, omniprésents, le parc de la Poudrerie abrite une faune diversifiée. Grenouilles, salamandres, fouines, pipistrelles et chauves-souris y ont élu domicile.

Ouvert tous les jours, le parc offre de multiples espaces d'activités et de loisirs : animations pédagogiques, musée des Poudres, Maison des Abeilles, disc-golf, parcours sportif, terrain de bi-cross, mur d'escalade, aires de jeux, piste cyclable, buvette, bouldrome...

Allée Eugène-Burlot

93410 Vaujours

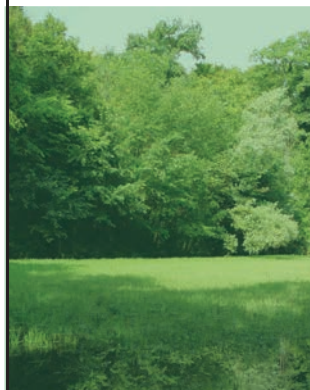
Tél : 01 71 29 22 70

Printemps-été, de 8h à 19h45

Automne, de 8h à 18h45

Hiver, de 8h à 17h45

Voir aussi p. 45



LE DEVELOPPEMENT DURABLE

LA MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE

Maîtriser les consommations d'énergies est devenu une nécessité économique et un impératif écologique. Une démarche engagée depuis plusieurs années à Sevrans puisque les nouvelles constructions, les équipements, les rénovations, les pratiques sont pensées pour allier enjeux énergétiques, écologiques, enjeux économiques et qualité de vie.

Quelques exemples :

- De nouveaux équipements publics économes : Chauffage, ventilation, gestion des eaux de pluie, production d'eau, régulation de la chaleur, tout est pensé pour réduire la consommation énergétique des nouveaux bâtiments municipaux
- Des opérations programmées d'Amélioration de l'habitat pour accompagner les copropriétés dans leur rénovation et améliorer leur performance énergétique
- La transformation du réseau urbain de chaleur avec la mise en service de deux chaufferies biomasse (alimentée principalement de bois) qui permettent d'alléger la facture de chauffage des Sevransais et de limiter l'impact écologique

Renseignements au service Développement durable
26, av. du Général-Leclerc
Tél. : 01 41 52 45 19

Voir aussi p. 45

LES JARDINS PARTAGÉS

Le jardin partagé est un espace vert qui permet aux habitants de cultiver leur propre parcelle de terre, d'avoir un lieu pour se rencontrer, se promener, cultiver fleur et légumes, embellir les quartiers et transmettre les valeurs de la terre aux enfants... C'est un lieu de vie ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures.

Dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers, 3 jardins partagés ont vu le jour à Sevrans :

- **Jardin partagé des Beaudottes**
Au croisement de l'allée Jacques-Cartier et de l'avenue Kennedy (à proximité du rond-point du gros saule)
- **Jardin partagé de Rougemont**
Avenue Kennedy
- **Jardin partagé de Montceuleux**
(en collaboration avec l'association Aurore) Allée des Chèvrefeuilles

Renseignements au service
Parcs et jardins
21, rue Pierre-Curie
Tél. : 01 41 52 48 15



UNE GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT

Soucieuse de préserver et valoriser la biodiversité, la ville de Sevrans adopte une gestion durable de ses espaces verts. Le principe consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Les lieux qualitatifs bénéficient d'un entretien beaucoup plus régulier et intense, alors qu'à d'autres endroits, on optera pour une gestion plutôt naturelle des espaces sans pour autant laisser la nature reprendre complètement ses droits. Un mode de gestion qui interdit tout produit phytosanitaire et qui prend en compte le respect des ressources naturelles : eau, faune, flore.

Voir aussi p. 45



➤ Les numéros utiles et D'URGENCE

Pompiers : 18

Police Secours : 17

- Commissariat de Police à Sevran : 01 55 85 60 00
- Gendarmerie Nationale (Le Raincy) :
01 43 02 43 63

SAMU : 15 ou 01 48 3115 15

SAMU Social : 115

S.U.R. (service d'urgence) : 01 48 32 15 15

S.O.S. Médecins : 01 43 37 77 77

S.O.S Ophtalmologie : 01 40 02 16 80

S.O.S O.R.L :

- 01 44 49 40 00 (enfants)
- 01 49 95 65 65 (adultes)

S.O.S Psychiatrie : 01 47 07 24 24

S.O.S Grossesse : 01 45 84 55 91

S.O.S. Cardiologie : 01 47 07 50 50

Urgences dentaires (Paris 13^{ème}) : 01 42 17 72 47

Centre anti-poisons (Paris 10^{ème}) : 01 40 05 48 48

CHI Ballanger : 01 49 36 71 23

Urgences CHI Robert-Blanger : 01 49 36 73 16

Hôpital de Gériatrie René Muret :
0141 52 59 99

Urgences vétérinaires : 0836 689 933

S.O.S. Suicide : 01 40 44 46 45

S.O.S. Dépression : 01 40 47 95 95

S.O.S.Amitié : 01 42 96 26 26

S.O.S.Victimes 93 : 01 41 60 19 60

Violences conjugales : 39 19

S.O.S.Viols Femmes Information :

0800 05 95 95

S.O.S. Femmes Battues-Violences Conjugales :

01 40 33 80 60

Fil Santé Jeunes (médecins et psychologues) :

0800 235 236

Allo Enfance Maltraitée : 119

Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) : 01 71 29 24 57

**Assistance et de prévention de la radicalisation
violente/enrôlement djihadiste :**

0 800 005 696 (service et appels gratuits)
ou www.stop-djihadisme.gouv.fr

F.I.R.S.T. (Toxicomanie) : 01 48 19 60 13

Drogues Alcool Tabac Info Service : 113

ou 0800 23 13 13 (gratuit)

Sida Info Service : 0800 840 800 (gratuit)

Hépatites Info Service : 0800 845 800

INDEX

A

Adjoints au Maire	10
Aides aux entreprises	20
Aides ménagères	43
Aides sociales	43
Allo chauffeur	43
Antennes Jeunesse	19
Archives municipales	5
Assistantes maternelles	16
Assistantes sociales du département	27
Associations	12
Atelier Poulbot	34

B

Bibliothèques	34
Bureaux de poste	27

C

CAF Caisse d'Allocations Familiales	27
Café des aidants	41
Canal de l'Ourcq	46
CCAS - Centre communal d'action sociale	43
Centre administratif Paul-Eluard	26
Centres de loisirs	18
Centres Protection Maternelle Infantile (PMI)	42
Centre des impôts	27
Centre des impôts fonciers du 93	27
Centre-ville	7
Cité des sports Gaston-Bussière	38
Citoyenneté	12
CMS - Centre municipal de santé	42
CNAV - Assurance retraite	27
CPAM - Assurance maladie	27
Colis de fin d'année	41
Collecte des déchets	28
Comités de quartier	12
Comités d'usagers	12
Commissariat	31
Compétences Emploi	20

Compost	28
Concertation	9
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR)	23
Conseil municipal	10
Conseils citoyens	12
Conservatoire musique, danse et théâtre	34
Crèches et multi-accueils	16
Culture	32
Cycle Terre	44

D

Déchets ménagers / verts	28
Déchetterie	28
Démarches administratives	26
Démarches citoyennes	13
Département arts plastiques	34
Développement durable	47
Dojos	38

E

Ecole municipale des sports (EMS)	39
Economie (Direction affaires économiques)	20
Egalité Femmes-Hommes	23
Elus	10
Encombrants	28
Enseignement Enfance Jeunesse	18
Entreprises	20
Espace François-Mauriac	34
Espaces Sevran-Séniors	21
Espace Vos démarches en ligne	24

G

Gares	25
Gares du Grand Paris	7
Gestion urbaine de proximité (GUP)	8
Golf	39
Grands projets urbains	6
Gymnases et salles multi-sports	38

INDEX

H

Haltes-jeux	17
Histoire	5
Hôpitaux	42
Hôtel de ville	10

I

Impôts	27
Information Jeunesse	19
Inscriptions listes électorales	13
Inscriptions scolaires	18

J

Jardins	46
Jardins partagés	47
Journal municipal	24

K

Kayak	39
Kodak	44

L

Liste électorale (inscriptions)	13
---------------------------------	----

M

Maintien à domicile	43
Maire	10
Mairie	10
Maisons de quartier	30
Maison des découvertes	15
Marché	22
Médiathèque l'@telier (Rougemont)	35
Micro-Folie	33
Miel	45
Mission locale intercommunale	20

N

Natation	37
Nettoyage des rues	29
Nutrition	41

O

Office Municipal des Sports (OMS)	36
Ordures ménagères	28

P

Parc de la Poudrerie	45
Parcs et Jardins	46
Paris Terres d'Envol	13
Pavillon aux histoires	18
PEIF - Plateforme emploi initiative formation	20
Permis de conduire	15
Petite Enfance	16
PIJ - Point information jeunesse	19
Piscine municipale	39
Piste d'athlétisme	39
PMI	42
Point d'accès aux droits	22
Point Information Santé Jeunes	40
Pôle administratif Paul-Langevin	26
Pôle citoyenneté	12
Pôle urbain	26
Police Municipale	31
Portage de livres à domicile	40
Portage de repas à domicile	43
Préfecture (Bobigny)	31
Projet Insertion Emploi	20
Projets urbains	6
Prox'aventure	37
PTP - Pôle tranquillité publique	31

INDEX

Q

Quartiers 4

R

Recensement citoyen 13
Recherche d'emploi 20
Relais Petite Enfance 16
Rencontres artistiques 35
Renovation urbaine 7
Résidence logement Les Glycines 21
Ressourcerie 28
Restauration scolaire 14
Rythmes scolaires 18

S

Salle des fêtes 35
Sécurité sociale/CPAM 27
Serre aquaponique 45
Services à domicile 43
Services techniques 29
Sevrans le journal 24
Sevrans Séniors 21
Sevrans Terre d'avenir 6
Sevrans Terre d'eaux 6
Site internet 24
Soins infirmiers à domicile pour pers. âgées 43
Sous-préfecture (Le Raincy) 31
Soutien scolaire 18
Sports 36
Stades 38
Stationnement 25

T

Télé-assistance 43
Terrains de football 38
Territoire Paris Terres d'Envol 13
Théâtre de la Poudrerie 32
Trésorerie municipale 27
Transports 25
Tribunal de Grande Instance (Bobigny) 31
Tribunal d'Instance (Aulnay-sous-Bois) 31

U

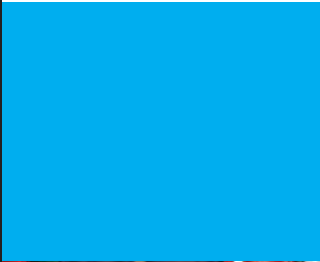
Université Participative Inter-Age 33

V

Vaccination 42
Vélo 25
Verre 28
Vidéosurveillance 23
Voirie 29

W-X-Y-Z

Zone bleue 25
www.ville-sevrans.fr 24



Retrouvez toute l'actualité et toutes les informations de votre ville sur

 www.ville-sevran.fr

